



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/35
16 octobre 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-treizième réunion
Paris, 9-13 novembre 2014

PROPOSITION DE PROJET: CHINE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes:

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I) PNUD, PNUE, ONUDI, Banque mondiale, Allemagne et Japon

Production

- Plan sectoriel d'élimination de la fabrication du bromure de méthyle (Phase IV) ONUDI

Chine: Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I) (PNUD, PNUE, ONUDI, Banque mondiale, Allemagne et Japon)

Note du Secrétariat

Contexte

1. A sa 64^e réunion, le Comité exécutif avait approuvé, en principe, la phase I du PGEH de la Chine pour la période 2011 à 2015 au montant de 265 millions de \$US (sans inclure les coûts d'appui d'agence), portant sur les plans sectoriels de la mousse de polystyrène extrudée (XPS), la mousse de polyuréthane (PU), la réfrigération et la climatisation industrielles et commerciales (ICR), la fabrication des climatiseurs individuels (RAC) et de l'entretien de l'équipement de réfrigération, le programme national d'habilitation et le plan national de coordination. Le Comité exécutif a également décidé qu'avec un financement maximal proche de 5 millions de \$US, plus les frais d'appui d'agence pour le PNUD, le secteur des solvants pourrait être examiné à sa 65^e réunion (décision 64/49). Avec l'approbation du plan du secteur des solvants, lors de la 65^e réunion (décision 65/36), le financement global de la phase I du PGEH de la Chine s'est élevé à 270 millions de \$US.

2. Pour que la Chine se mette en conformité avec le Protocole de Montréal, les objectifs de contrôle de consommation de HCFC, pour 2013 et 2015, dans les six plans sectoriels sont affichés au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 Seuils de consommation de HCFC et volume d'élimination visé dans les secteurs de consommation pour la phase I du PGEH de la Chine

Niveau national/sectoriel	2013 (tonnes PAO)		2015 (tonnes PAO)	
	Consommation maximale admissible	Volume d'élimination	Consommation maximale admissible	Volume d'élimination
National	18 865	s.o.	16 979	s.o.
Plans sectoriels				
XPS	2 540	338	2 286	254
PU	5 392	673	4 450	942
ICR	2 403	224	2 163	240
RAC	4 109	176	3 698	411
Solvants	494	30	455	39
Entretien	s.o.	50	s.o.	
Total	s.o.	1 490	s.o.	1 886

3. L'Accord conclu entre le Gouvernement de la Chine et le Comité exécutif pour l'élimination de la consommation de HCFC a été approuvé, la première fois, à la 66^e réunion, puis mis à jour à la 67^e réunion, pour refléter la consommation de référence des HCFC nouvellement arrêtée pour la Chine, le changement des responsabilités des agences de coopération et les coûts d'appui d'agence (décision 67/20). Depuis l'approbation du PGEH de la Chine, le Comité exécutif a approuvé plusieurs tranches correspondant aux plans sectoriels comme indiqué au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Dates d'approbation des plans sectoriels du PGEH de la Chine

Plan sectoriel	Réunion du Comité exécutif					
	64è	65è	68è	69è	71è	72è
XPS	Première tranche			Deuxième tranche	Troisième tranche	
PU	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche*	
ICR	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
RAC	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième tranche	
Solvants		Première tranche			Deuxième tranche	
Entretien	Première tranche		Deuxième tranche			Troisième tranche

Approuvée à titre exceptionnel, étant entendu que le financement ne sera décaissé par le Trésorier à la Banque mondiale qu'une fois que le Secrétariat aura été satisfait de l'information fournie par la Banque mondiale indiquant que le décaissement de 20% ou plus, de la deuxième tranche, aux bénéficiaires finaux a été effectué. Les fonds ont été transférés du Trésorier à la Banque mondiale en janvier 2014.

Communication à la 73è réunion

4. Agissant pour le compte du Gouvernement de la Chine, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI, la Banque mondiale et le Gouvernement du Japon ont présenté les demandes par tranches des plans sectoriels faisant partie de la phase I du PGEH de la Chine (voir tableau 3 ci-dessous), accompagnées d'une vérification indépendante de la fabrication et de la consommation de HCFC en 2013 (Banque mondiale), de rapports annuels de mise en œuvre couvrant les activités réalisées et de plans annuels de mise en œuvre des activités programmées pour 2015.

Tableau 3 Demandes de tranches pour les plans sectoriels soumises à la 73è réunion

Plan sectoriel (agence principale et de coopération)	Financement global approuvé en principe (\$US)	Financement précédent approuvé (\$US)	Financement précédent approuvé par rapport au montant global approuvé en principe (%)	Montant de financement demandé à la 73è réunion (\$US)	Part de financement approuvé et demandé par rapport au total approuvé en principe (%)
XPS (ONUDI, Allemagne)*	50 000 000	36 437 000	72,9	6 330 000	85,5
PU (Banque mondiale)	73 000 000	57 971 000	79,4	4 079 000	85,0
Solvants (PNUD)	61 000 000	40 775 000	66,8	11 075 000	85,0
RAC (ONUDI)	75 000 000	54 125 000	72,2	9 625 000	85,0
Solvants (PNUD)	5 000 000	4 500 000	90,0	0	90,0
Entretien (PNUE, Japon)	5 640 000	3 521 000	62,4	1 253 000**	84,6
Total	269 640 000	197 329 000	73,2	32 362 000	85,2

* L'Allemagne n'a pas demandé de financement à la 71è réunion.

** Retiré de l'agenda de la 73è réunion en raison du décaissement nul du PNUE au BCEE, sur la troisième tranche.

5. Après examen des propositions de projet, le Secrétariat a conclu qu'à l'exception du plan pour le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, tous les autres plans sectoriels méritent d'être soumis à la 73è réunion.

Consommation de HCFC

6. Le Gouvernement de la Chine a rendu compte de sa consommation de HCFC au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal et a fourni des données de programme de pays, reprises au tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4. Consommation de différents HCFC en Chine (2009 à 2013)

Année	2009	2010	2011	2012	2013*	Consommation de référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	209 536,6	220 984,9	213 809,0	237 459,7	195 009,29	215 260,7
HCFC-123	308,6	748,0	772,0	778,4	1 010,97	528,3
HCFC-124	284,7	-14,2	16,8	-5,7	119,89	135,2
HCFC-141b	51 335,9	56 687,7	68 332,2	63 863,9	51 010,33	54 011,8
HCFC-142b	21 810,8	23 530,5	22 241,3	15 274,3	12 855,04	22 670,7
HCFC-225ca	42,2	55,8	59,5	16,2	28,73	49,0
Total	283,318.8	301,992.7	305,230.8	317,386.8	260,034.25	292,655.7
tonnes PAO						
HCFC-22	11 524,51	12 154,17	11 759,49	13 060,28	10 725,51	11 839,34
HCFC-123	6,17	14,96	15,44	15,57	20,22	10,57
HCFC-124	6,26	-0,31	0,37	-0,13	2,64	2,98
HCFC-141b	5 646,95	6 235,64	7 516,55	7 025,03	5 611,14	5 941,30
HCFC-142b	1 417,70	1 529,49	1 445,69	992,83	835,58	1 473,60
HCFC-225ca	1,05	1,40	1,49	0,41	0,72	1,23
Total	18 602,6	19 935,4	20 739,0	21 094,0	17 195,80	19 269,02
Variation par rapport à l'année précédente	20,9%	7,2%	4,0%	1,7%	-18,5%	s.o.

* Source: rapport de mise en œuvre du programme de pays.

7. La Chine consomme principalement trois substances: HCFC-22, HCFC-141b et HCFC-142b. Collectivement, ces 3 substances représentent 99,8% de la consommation globale du pays. La consommation totale de HCFC en 2013 était à son plus bas niveau ces cinq dernières années en raison des réductions enregistrées dans la consommation de HCFC-22, HCFC-141b et de HCFC-142b. Mais une hausse a été enregistrée dans la consommation du HCFC-123, du HCFC-124 et du HCFC-225ca (lesquels HCFC représentent moins de 0.5% de la consommation totale).

8. Le PNUD a fourni des données sur la consommation de HCFC par secteur pour l'année 2013 afin de montrer le respect, par le secteur de la fabrication, des plafonds de consommation indiqués aux rangées 1.3.1, 1.3.2, 1.3.3, 1.3.4 et 1.3.5 de l'Appendice 2-A de l'Accord d'élimination de la consommation de HCFC en Chine (voir tableau 5 ci-dessous).

Tableau 5 Consommation de HCFC (par tonnes PAO) par secteur en Chine en 2013*

Substances	Mousses XPS	Mousses PU	ICR	RAC	Solvants	Entretien
HCFC-22	1 644,50	-	2 206,60	3 789,50	-	2 995,72
HCFC-141b	-	5 097,23	-	-	465,30	-
HCFC-142b	732,16	-	6,50	-	-	96,92
HCFC-123	-	-	11,70	-	-	8,52
HCFC-124	-	-	-	-	-	2,64
HCFC-225ca/cb	-	-	-	-	0,95	-
Total	2 376,66	5 097,23	2 224,80	3 789,50	466,25	3 103,80
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)	2 540,00	5 392,20	2 402,80	4 108,50	494,20	s.o.

* Le secteur des aérosols n'y est pas inclus car il n'est pas prévu à la phase I du PGEH.

9. Les chiffres fournis au tableau 5 montrent que la Chine respecte les objectifs de consommation de HCFC dans tous les plans sectoriels pour 2013.

10. Il a été également demandé au PNUD d'indiquer comment la Chine surveille la consommation dans les différents secteurs pour pouvoir respecter les objectifs. Chaque année, le BCEE recueille des données auprès de sources diverses y compris chez les entreprises bénéficiaires, le rapport de vérification du secteur de la fabrication, le système des permis et licences et auprès des associations professionnelles. Les données sont vérifiées par rapport à la consommation réelle des entreprises uniquement dans certains secteurs et pour certaines substances tels que le secteur RAC (entreprises consommatrices peu nombreuses) et le HCFC-123.

11. Il n'est pas possible de recueillir toutes les données de consommation de toutes les entreprises par l'approche ascendante (« bottom-up ») dans les secteurs où active un grand nombre de PME (ex.: la mousse XPS, la mousse de polyuréthane (PU), l'ICR et le secteur de l'entretien). Dans ces cas, la consommation est suivie par le biais du système national des licences et en exploitant les quotas d'importation, d'exportation, de fabrication et de consommation des HCFC. Les quotas de fabrication intérieure permettent de contrôler les HCFC vendus sur le marché local et leur consommation subséquente pas les PME. Des quotas sont également attribués aux entreprises dont la consommation annuelle de HCFC dépasse les 100 tonnes métriques (tm). En outre, le BCEE coopère avec les bureaux locaux de protection de l'environnement (BPE) pour renforcer les politiques d'appui à la réduction de la consommation de HCFC, y compris l'interdiction de nouvelles installations à base de HCFC et la surveillance de l'augmentation de la consommation de ces substances.

Vérification de la fabrication et de la consommation de HCFC en Chine

12. La Banque mondiale a commandé une vérification indépendante de la production et de la consommation de HCFC en 2013 en Chine. La vérification a permis de confirmer que la production de HCFC en 2013 n'a pas dépassé les seuils prévus dans l'Accord entre le Gouvernement de la Chine et le Comité exécutif pour le secteur productif. Cet exercice a permis, par ailleurs, de vérifier les chiffres de la consommation de différents HCFC.

13. Le Secrétariat a relevé un écart de 1 437,93 tonnes PAO entre la consommation communiquée au titre de l'Article 7 (15 757,87 tonnes PAO) et celle signalée dans le rapport de mise en œuvre du programme de pays et dans le rapport de vérification (17 195,80 tonnes PAO). La Banque mondiale a précisé que la Chine avait toujours utilisé (et continuera d'utiliser) les données des services des douanes pour communiquer sur sa consommation et sa production au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal. Le rapport de mise en œuvre du programme de pays tire les estimations de consommation de HCFC par secteur d'informations figurant le rapport de vérification. Lors de la procédure de vérification pour déterminer le volume de HCFC exporté, les producteurs doivent fournir des documents complets pour chaque opération d'exportation (tant les exportations directes que celles effectuées par le truchement d'intermédiaires). En ce qui concerne les exportations au sujet desquelles les producteurs n'ont pas de documents, l'équipe de vérification en a considéré les quantités correspondantes comme des ventes domestiques. Ainsi, la consommation signalée dans le rapport de vérification sera, en général, plus élevée que la consommation réelle.

Vérification des conversions du secteur de fabrication

14. L'ONUDI a présenté un rapport de vérification technique vérifiant les conversions achevées dans trois entreprises (Changhong Mianyang, Chongqing Gree et TCL Wuhan), conformément au paragraphe 5(b)(i) de l'Accord entre le Gouvernement de la Chine et le Comité exécutif. D'autres rapports de vérification, portant sur un échantillon d'entreprises d'autres secteurs de fabrication qui ont achevé ou sont sur le point d'achever leur reconversion en 2014, seront présentés par les agences d'exécution concernées en même temps que les demandes de financement pour la tranche suivante.

Décaissement des fonds et des intérêts courus

15. En application de la décision 69/24, chacun des plans sectoriels soumis comprenaient des renseignements détaillés sur les fonds décaissés et les intérêts courus, comme on peut le voir dans les plans sectoriels repris dans ce document. Le tableau 6 résume les montants des fonds décaissés par les agences d'exécution au 29 septembre 2014.

Tableau 6. Montant décaissé par secteur

Plan secteur mousse XPS (ONUDI/Allemagne)		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
Fonds approuvés par le Comité exécutif		21 831 023	10 607 977	3 998 000	36 437 000
Décaissements des agences d'exécution au BCEE	Montant (en \$US)	19 693 823	5 499 477	1 199 400	26 392 700
	Taux de décaissement	90%	52%	30%	72%
Décaissements du BCEE aux bénéficiaires	Montant (en \$US)	7 473 323	2 711 584	812 859	10 997 766
	Taux de décaissement	34%	26%	20%	30%
Plan secteur mousse PU (Banque mondiale)					
Fonds approuvés par le Comité exécutif		38 859 000	5 520 000	13 592 000	57 971 000
Décaissements de la Banque mondiale au BCEE	Montant (en \$US)	31 087 200	4 416 000	6 796 000	42 299 200
	Taux de décaissement	80%	80%	50%	73%
Décaissement du BCEE aux bénéficiaires	Montant (en \$US)	11 048 928	2 134 682	2 728 500	15 912 110
	Taux de décaissement	28%	39%	20%	27%
Plan secteur ICR (PNUD)					
Fonds approuvés par le Comité exécutif		25 380 000	6 900 000	8 495 000	40 775 000
Décaissements du PNUD au BCEE	Montant (en \$US)	25 380 000	6 900 000	5 897 061	38 177 061
	Taux de décaissement	100%	100%	69%	94%
Décaissements du BCEE aux bénéficiaires	Montant (en \$US)	8 038 716	3 148 500	1 749 753	12 936 969
	Taux de décaissement	32%	46%	21%	32%
Plan secteur RAC (ONUDI)					
Fonds approuvés par le Comité exécutif		36 430 000	9 200 000	8 495 000	54 125 000
Décaissements de l'ONUDI au BCEE	Montant (en \$US)	18 215 000	4 600 000	2 530 200	25 345 200
	Taux de décaissement	50%	50%	30%	47%
Décaissement du BCEE aux bénéficiaires	Montant (en \$US)	11 069 345	2 857 251	1 760 674	15 687 270
	Taux de décaissement	30%	31%	21%	29%
Total recommandé pour tous secteurs					
Fonds approuvés par le Comité exécutif		122 500 023	32 227 977	34 580 000	189 308 000
Décaissements au BCEE	Montant (en \$US)	94 376 023	21 415 477	16 422 661	132 214 161
	Taux de décaissement	77%	66%	47%	70%
Décaissements du BCEE aux bénéficiaires	Montant (en \$US)	37 630 312	10 852 017	7 051 786	55 534 115
	Taux de décaissement	31%	34%	20%	29%

16. Le taux de décaissement des fonds disponibles sur la tranche approuvée précédemment est supérieur à 20% dans les secteurs figurant au tableau 6. Le PNUD et le BCEE n'ont pas encore signé d'accord sur la troisième tranche pour le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (ne figure pas au tableau 6). Par conséquent, aucun financement provenant de cette tranche n'a été mis à disposition pour la mise en œuvre.

17. Les informations sur les intérêts courus, fournies par les agences d'exécution, couvrent jusqu'à la fin de 2013 (voir tableau 7 ci-dessous). L'information sur les intérêts s'appuie sur un rapport d'audit présenté par la Banque mondiale et portant sur le décaissement en phase I des plans sectoriels 2013 du PGEH.

Tableau 7. Informations sur les intérêts courus fournies par les agences d'exécution

Plan sectoriel	Intérêt couru (\$US)		
	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2013	Total
XPS (ONUDI, Allemagne)	12 583*	43 153	55 737
PU (Banque mondiale)	0,00**	5 194	5 194
ICR (PNUD)	70 628	87 093	157 721
RAC (ONUDI)	10 016	66 791	76 806
Solvants (PNUD)	2 289	5 293	7 582
Entretien (PNUE, Japon)	642****	1 427	2 069
Total	96 158	208 951	305 109

* 11 955 \$US communiqués à la date de la 71^e réunion. Différence: 628 \$US

** Toutes les agences tirent leurs informations sur les intérêts courus des audits annuels, valable pour le statut correspondant au 31 décembre d'un exercice donné. N'ayant pas eu de transfert de fonds au 1^{er} janvier 2013, de la Banque mondiale au BCEE, il n'y a donc pas eu d'intérêt avant 2013 et l'apport de la Banque mondiale n'a pas été inclus dans l'audit annuel.

*** Le montant de 9 513 a été communiqué à la 71^e réunion. Différence: 503 \$US

**** Aucun chiffre d'intérêt n'a été communiqué à la 71^e réunion. Différence: 642 \$US

18. La recommandation faite au Comité exécutif pour approuver chaque plan sectoriel est assortie d'une demande au Trésorier d'imputer les transferts futurs aux agences d'exécution au montant de l'intérêt couru par le Gouvernement de la Chine au 31 décembre 2013. Pour ce qui concerne les secteurs XPS, RAC et celui de l'entretien, le montant de l'intérêt couru en 2012, annoncé dans l'audit adressé à cette réunion, est supérieur aux chiffres livrés à la 71^e réunion. Les différences seront ajoutées au montant à imputer dans chaque secteur (voir note au bas du tableau 7) dans la recommandation d'approbation de financement correspondant aux tranches (les recommandations d'approbation de financement correspondant aux tranches des secteurs XPS et RAC figurent aux sections pertinentes du présent document).

Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et programme d'appui

19. L'approbation de la troisième tranche du plan sectoriel de l'entretien des équipements de réfrigération et du plan national d'appui, relative à la phase I du PGEH de la Chine, n'est intervenue qu'à la 72^e réunion du Comité exécutif, après avoir été différée à la 71^e réunion conformément à la décision 71/35(g), en raison du décaissement nul de la tranche précédente.

20. A l'examen de la demande de décaissement de la quatrième tranche pour le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération, le Secrétariat a relevé que bien que cet élément ait enregistré des progrès notables dans la mise en œuvre de ses activités, il n'en demeure pas moins que le PNUE et le BCEE n'avaient pas encore signé l'accord révisé qui devait permettre le décaissement sur la troisième tranche. Invoquant la décision 72/24¹, le Secrétariat a informé le PNUE que la demande sur cette tranche ne pouvait être envisagée par le Comité.

21. Cependant, le PNUE a fait savoir que des décaissements avaient été effectués (au montant de 360 250 \$US, soit plus de 30% du montant global de 1 184 000 \$US de la troisième tranche) sur les tranches déjà approuvées, afin d'entamer la mise en œuvre des activités relevant de la troisième tranche. Le PNUE a indiqué que la Chine avait compris que les 20% de décaissement étaient des dépenses réelles que le BCEE avait encourues, sur ses fonds propres, sur les activités approuvées. Certes, le Secrétariat apprécie que des décaissements additionnels avaient été effectués sur des tranches approuvées précédemment, puisqu'à l'échéance du délai de six semaines il n'y avait pas eu décaissement du PNUE au bénéfice du BCEE sur la troisième tranche, mais la condition du décaissement de 20% sur la dernière tranche approuvée n'a pas été satisfaite.

¹ Le Comité exécutif a rappelé, entre autres, la condition de satisfaction du seuil de 20% de décaissement pour l'approbation des tranches de PGEH, et la possibilité pour les agences bilatérales et d'exécution de fournir des informations sur les décaissements correspondants aux tranches soumises à la 73^e et à la 74^e réunions, jusqu'à six semaines avant les dates de ces réunions.

22. Tout en reconnaissant que le seuil de décaissement, du PNUE au BCEE, n'a pas été atteint à la date de rédaction du présent document, le PNUE, en réponse à une demande du Gouvernement de la Chine, sollicite l'aval du Comité exécutif sur le plan de travail 2015 du secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et des activités d'appui, relevant de la 4^{ème} tranche (voir tableau 8) sous réserve du respect du seuil de 20% de décaissement prévu par l'Accord. Le PNUE a fait savoir qu'il était important que la Chine obtînt l'autorisation du Comité pour réaliser les activités inscrites au plan de 2015 tout en attendant l'approbation de la quatrième tranche à la 74^{ème} réunion, et ce afin de ne pas retarder indûment des activités prévues pour l'année. Le PNUE s'est également engagé à veiller au décaissement rapide sur la troisième tranche afin de permettre le transfert des fonds dans les meilleurs délais.

Tableau 8 Plans de travail et budget correspondant à la quatrième tranche du plan du secteur de l'entretien

Activités	Budget (\$US)	Activités prévues
Secteur de l'entretien		
Formation de techniciens frigoristes et matériel didactique	300 000	Élaborer et signer le contrat de formation avec les centres de formation sélectionnés; organiser des ateliers de formation des formateurs dans les centres nationaux de formation, comme le prévoit le PGEH; programme de formation pour environ 1 200 d'agents d'entretien dans 10 centres régionaux de formation en 2014.
Équipements	264 500	Utiliser l'équipement efficacement dans le programme de formation
mise en œuvre et suivi des politiques	50 000	Soutien à un système de certification des qualifications dans le secteur de l'entretien
Information et sensibilisation	100 000	Sélectionner une agence de communication pour élaborer et diffuser un spot publicitaire sur l'élimination de réfrigérants; faire imprimer du matériel de formation et le distribuer aux centres de formation et à d'autres écoles professionnelles.
Frais d'experts	36 000	Appui à la formation; appui aux études si besoin
Total partiel	750 500	
Renforcement des capacités des autorités nationales et locales		
Consultants nationaux	10 000	Appui à la formation
Formation aux politiques et stratégies	90 000	Formation dans le domaine des politiques pour les administrateurs des Bureaux de l'ozone (niveaux des provinces/villes/pays)
Réunions de coordination de ministères	15 000	Réunions de coordination pour les fonctionnaires des ministères concernés
Total partiel	115 000	
Renforcer les contrôles à l'importation/exportation		
Consultants nationaux	25 000	Consultant individuel (appui à la mise en œuvre); élaboration de textes réglementaires
Mise à jour du système administratif	20 000	Mise au point d'un système électronique d'échange de données avec les services des douanes
Préparation du matériel de formation	30 000	Préparer du matériel didactique sur des directives d'application; compiler les politiques et règles d'importation/exportation d'autres pays
Ateliers de formation de formateurs	55 000	Formation pour les importateurs/exportateurs
<i>China enforcement award</i>	10 000	Récompenses de la lutte contre les activités illégales en 2014
Total partiel	140 000	

Activités	Budget (\$US)	Activités prévues
Stratégie de communication et de sensibilisation		
Concevoir, mettre au point, lancer et maintenir la campagne sur internet et sur les médias sociaux	50 000	Publication et diffusion de spots de sensibilisation/information
Concevoir et produire des campagnes publicitaires avec des célébrités; prendre en charge leurs frais de voyage et d'hébergement lors de manifestations publiques.	25 000	Sensibilisation par messagerie à la problématique de l'ozone à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement
Célébrations de la Journée internationale de l'ozone	50 000	Célébrations de la Journée internationale de l'ozone
Ateliers pour actualiser les connaissances des groupes d'influence sur l'élimination des HCFC	7 500	Un atelier de sensibilisation
Élaboration et impression de matériel publicitaire	15 000	Brochures, dépliants, CD et posters avec des contenus rédigés dans un langage accessible
Total partiel	147 500	
Fonctionnement du Groupe de travail	80 000	
Assistance technique du PNUE	20 000	
Budget total demandé (\$US)	1 253 000	

23. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- (a) Prendre note, à titre exceptionnel, du plan de travail 2015 du secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et des activités d'appui correspondant à la quatrième tranche de la phase I du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Chine; et
- (b) Inviter le PNUE à soumettre à nouveau la demande pour la quatrième tranche de la phase I du PGEH de la Chine, pour le secteur de l'entretien et les activités d'appui, à la 74^e réunion, à condition qu'elle satisfasse la condition du décaissement de 20% de la troisième tranche, du PNUE au BCEE du Gouvernement de la République populaire de Chine.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Chine

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I) - Mousse XPS	Allemagne, ONUDI (Ag. princ.)

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe I)	Année: 2013	15 757,87 (tonnes PAO)
---	-------------	------------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année: 2013	
Substances chimiques	Aérosols	Mousses	Anti-incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Usage en labo.	Consommation totale/secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123				11,7	8,5				20,2
HCFC-124					2,6				2,6
HCFC-141b	48,6	5 097,2				465,3			5 611,1
HCFC-142b		732,2		6,5	96,9				835,6
HCFC-22	89,2	1 644,5		5 996,1	2 995,7				10 725,5
HCFC-225ca						0,7			0,7

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Consommation de référence 2009-2010:	19 269,0	Point de départ des réductions globales durables:	18 865,44
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	3 445,19	Restante:	15 420,25

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2014	2015	2016	Total
ONUDI	Élimination de SAO (tonnes PAO)	79,4	84,4	0,0	163,8
	Financement (\$US)	6 773 100	7 204 310	0	13 977 410
Allemagne	Élimination de SAO (tonnes PAO)	0,0	0,0	6,3	6,3
	Financement (\$US)	0	0	560 181	560 181

(VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	19 269,0	19 269,0	17 342,1	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	18 865,4	18 865,4	16 978,9	s.o.
Financement approuvé	Allemagne	Coûts du projet	459 023	390 977			500 000	1 350 000
		Coûts d'appui	51 260	47 059			60 181	158 500
	ONUDI	Coûts du projet	21 372 000	10 217 000	3 998 000	6 330 000	6 733 000	48 650 000
		Coûts d'appui	1 602 900	715 190	279 860	443 100	471 310	3 512 360
Financement approuvé par le Comité exécutif (\$US)		Coûts du projet	21 831 023	10 607 977	3 998 000	0,0	0,0	36 437 000
		Coûts d'appui	1 654 160	762 249	279 860	0,0	0,0	2 696 269
Total du financement soumis à l'approbation de la présente réunion (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	6 330 000	0	6 330 000
		Coûts d'appui	0	0	0	443 100	0	443 100

Recommandation du Secrétariat:	Pour examen individuel
---------------------------------------	------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

24. Agissant pour le compte du Gouvernement de la Chine, l'ONUDI, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a soumis à la 73^e réunion une demande de financement de la quatrième tranche du plan du secteur de la mousse de polystyrène extrudée (XPS), relevant de la phase I du plan d'élimination des HCFC (PGEH)², au montant de 6 330 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de l'ordre de 443 100 \$US pour l'ONUDI exclusivement. L'ONUDI a présenté également un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH et un plan de réalisation de tranche pour l'exercice 2015.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

25. Le Gouvernement de la Chine a poursuivi l'application des politiques et des règles SAO introduites lors des tranches précédentes, y compris les licences de quotas pour les entreprises qui consomment chaque année plus de 100 tm de HCFC destinés aux utilisations dans la mousse XPS. En outre, 19 entreprises de mousses XPS, au total, sont à différentes étapes de la mise en œuvre, à savoir:

- (a) Sur le premier groupe de 11 entreprises de mousse XPS (3 802 tm) qui avaient signé des contrats avec le BCEE en mars 2013, 7 ont reçu tout ou partie de l'équipement dans leurs usines, 2 ont commandé l'équipement et seules 2 autres entreprises n'ont pas encore signé leurs contrats d'acquisition de l'équipement.
- (b) Sur le second groupe de 7 entreprises de mousse XPS (2 018 tm) qui ont signé des contrats avec le BCEE fin 2013, 2 ont déjà commandé leur équipement et les 5 autres entreprises sont à différentes phases de leur processus d'achat; et
- (c) Une autre grande entreprise de mousse XPS, consommant 1 059 tm de HCFC, a signé son contrat avec le BCEE fin 2013, a conclu un contrat avec des fournisseurs et a reçu une partie de l'équipement.

26. L'état de progression de la mise en œuvre du plan du secteur des mousses XPS, en Chine, est fourni au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 Progrès dans la mise en œuvre du plan du secteur des mousses XPS, en Chine, par tranche.

Entreprises de mousses XPS	Nombre d'entreprises	HCFC à éliminer (tm)	Signature de contrats	Date butoir d'utilisation de HCFC	Volume éliminé en % du plan d'élimination
Conversions en cours financées par les 3 premières tranches					
1er groupe	11	3 802	Mar-2013	Mar-2015	38
2ème groupe	7	2 018	Oct. 2013 Déc. 2013	Oct. 2015 Déc. 2015	20
3ème groupe	1	1 059	Déc. 2013	Déc. 2015	11
Total partiel	19	6 879			69
Conversions à financer sur la quatrième tranche demandée à la 73^e réunion					
4ème groupe	7	2 735	Fin 2014*	Fin 2016	27
Conversions à financer par la 5^e tranche					
5ème groupe	Jusqu'à 7	417**	à déterminer	à déterminer	4
Total	Jusqu'à 33	10 031			100

* Date probable

** Réductions supplémentaires de HCFC nécessaires pour arriver l'objectif de réduction de 10 031 tm (592 tonnes PAO) de la phase I. Les réductions de HCFC sur le 5^e groupe pourraient être plus élevées.

² Le plan du secteur de la mousse XPS, relevant du PGEH de la Chine, a été approuvé par le Comité exécutif à sa 64^e réunion afin de ramener la consommation de HCFC à un niveau viable de 2 286 tonnes PAO au 1er janvier 2015.

27. Par ailleurs, le BCEE a lancé une nouvelle invitation à d'autres entreprises de mousse XPS pour soumettre des demandes de projet, en a présélectionné 5 et vérifié leur consommation de référence et leur admissibilité. Ces cinq entreprises, ainsi que deux autres qui avaient déjà fait l'objet de vérification en 2013, formeront le quatrième groupe qui sera reconverti avec les fonds provenant de la quatrième tranche.

28. Activités supplémentaires d'assistance technique mises en œuvre:

- (a) Formulation et révision des normes techniques pour le secteur de la mousse XPS, y compris la rédaction - en mars 2014 au plus tard - de deux nouvelles normes pour les panneaux utilisés dans le stockage à froid et le génie civil.
- (b) Atelier pour débattre du projet de normes techniques et recueillir les observations des entreprises, et révision des normes à la lumière des contributions;
- (c) Sélection d'un cabinet de comptabilité indépendant pour vérifier les documents financiers et l'atteinte des jalons lorsque les entreprises demandent des paiements;
- (d) Atelier sur l'orientation et l'assistance techniques sur vérification de la livraison et du réceptionnement des équipements; et
- (e) Recherche et optimisation de la technologie à base de CO₂ pour les applications de mousse XPS (ex.: conductivité thermique, agent- ignifuge et additifs pour améliorer la stabilité et la taille cellulaire).

29. Le Gouvernement de l'Allemagne met également en œuvre une activité d'assistance technique (pas financée par le PGEH) pour démontrer l'usage du CO₂ comme agent de gonflage dans la fabrication de la mousse XPS.

Niveau de décaissement de fonds

30. Au 29 septembre 2014, sur les 3 998 000 \$US approuvés au titre de la troisième tranche, 1 199 400 \$US ont été décaissés par l'ONUDI au bénéfice du BCEE, et 812 859 \$US (20,33%) ont été décaissés par BCEE aux bénéficiaires. Le tableau 2 montre l'état des décaissements.

Tableau 2. État des décaissements au 29 septembre 2014

Plan secteur mousse XPS	Agence	Tranche 1 (\$US)	Tranche 2 (\$US)	Tranche 3 (\$US)	Total (%)
Fonds approuvés par le Comité exécutif	ONUDI	21 372 000	10 217 000	3 998 000	35 587 000
	Allemagne	459 023	390 977	-	850 000
	Total	21 831 023	10 607 977	3 998 000	36 437 000
Décaissements des agences d'exécution au BCEE	ONUDI	19 234 800	5 108 500	1 199 400	25 542 700
	Allemagne	459 023	390 977	-	850 000
	Total	19 693 823	5 499 477	1 199 400	26 392 700
	Taux de décaissement	90,21%	51,84%	30,00%	72,43%
Décaissements du BCEE aux bénéficiaires	ONUDI	7 258 133	2 461 307	812 859	10 532 299
	Allemagne	215 190	250 277	-	465 467
	Total	7 473 323	2 711 584	812 859	10 997 766
	Taux de décaissement	34,23%	25,56%	20,33%	30,18%

Plan de mise en œuvre pour la quatrième tranche du plan du secteur des mousses XPS

31. En 2015, le BCEE va entamer le processus de sélection de 7 entreprises supplémentaires consommant jusqu'à 1 271 tm (74,99 tonnes PAO) afin d'en déterminer l'admissibilité et la consommation de HCFC et signer les contrats d'élimination. Une fois les entreprises bénéficiaires sélectionnées, le

BCEE vérifiera leur équipement de base, examinera leurs plans de mise en œuvre, évaluera leurs capacités de passation de marchés avant de signer les contrats d'élimination.

32. Les activités d'assistance technique continueront d'accompagner les conversions au niveau des entreprises par le biais d'ateliers de formation sur les questions financières et de passation des marchés; vérification de référence; et suivi et appui à la gestion au quotidien. Le budget pour les activités de la quatrième tranche figure au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3. Budget de la quatrième tranche du plan du secteur des mousses XPS en Chine

Activité	Budget (\$US)
Reconversion des entreprises de mousses XPS à la technologie sans HCFC	5 918 550
Activités d'assistance technique et suivi du projet	411 450
Total quatrième tranche	6 330 000

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Consommation de HCFC et réduction de la consommation

33. La consommation de HCFC par le secteur de la fabrication des mousses XPS, en 2013, était de 41 164 tm (2 376,66 tonnes PAO), un chiffre inférieur à la consommation maximale admissible arrêtée pour le même exercice dans l'Accord entre le Gouvernement de la Chine et le Comité exécutif (voir tableau 4). Sachant qu'il faut jusqu'à deux ans pour parachever la reconversion d'entreprises aux technologies de substitution, la réduction de la consommation a été d'abord réalisée grâce à l'application des quotas de fabrication de HCFC et des quotas de ventes domestiques attribués à chaque fabricant, ainsi que des quotas de consommation de HCFC attribués aux entreprises de fabrication qui consomment plus de 100 tm. Il convient de noter que la plupart des entreprises qui bénéficient de l'assistance paracheveront leur reconversion courant 2015, rendant du coup les réductions pérennes et durables.

Tableau 4. Consommation de HCFC par le secteur des mousses XPS *

Plan du secteur des mousses XPS		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Consommation**	tm	41 000	45 100	43 905	44 200	41 164	s.o.	s.o.
	tonnes PAO	2 419	2 661	2 583	2 529	2 377	s.o.	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO) ***	tm	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	43 051	43 051	38 746
	tonnes PAO	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2 540	2 540	2 286
Objectif d'élimination***	tm	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 726		4 305
	tonnes PAO	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	338		254

* Le secteur des mousses XPS en Chine utilise du HCFC-22 (60% environ) et du HCFC-142b (40% environ).

** Source: rapport de mise en œuvre du programme de pays.

*** Accord signé la 67^e réunion du Comité exécutif.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités

34. A l'heure actuelle, il existe 19 entreprises de mousses XPS consommant 6 879,51 tm de HCFC (405,89 tonnes PAO), en cours de reconversion, dont le statut à mi-août est décrit au tableau 5 ci-dessus. L'ONUDI a fait savoir que toutes les entreprises relevant de ce groupe enregistrent des progrès dans leur reconversion et qu'elle ne prévoit pas de retard dans leur achèvement.

Tableau 5. Statut global de conversions des entreprises de mousses XPS accompagnées actuellement

État de mise en œuvre	Nombre d'entreprises	Consommation de HCFC (tm)	Date d'achèvement prévue	Part de l'objectif de phase I (%)
Conversions en cours				
Équipement livré en totalité ou en partie	8	3 655,75	2015	36
Contrats d'achat signés avec les fournisseurs	4	1 347,17	2015	13
Préparation des contrats d'achat	7	1 866,59	2015	19
Total partiel	19	6 879,51		69
Conversions en attente de financement				
A programmer dans les 4ème et 5ème tranches	à déterminer	3 151,49	à déterminer	31
Total		10 031,00		100

35. Le Secrétariat a observé que les 11 premières entreprises pourront demander des allocations de quota en HCFC en 2015 mais dans les limites des volumes requis jusqu'à la date de leur achèvement en mars 2015. Les 8 entreprises restantes, avec des conversions en cours, pourront demander des quotas de HCFC pour 2015 dans les limites des volumes requis jusqu'à la date de leur achèvement (octobre à décembre 2015, selon l'entreprise). D'ici 2016, aucune de ces 19 entreprises ne sera autorisée à consommer des HCFC, ce qui permettra une réduction soutenue de 6 879,51 tm (405,89 tonnes PAO) de la consommation du secteur des mousses XPS, ou 69% de l'objectif de réduction des HCFC correspondant à la phase I.

36. Selon des calculs préliminaires effectués par l'ONUDI, en se basant sur les contrats que le BCEE a conclus avec des entreprises, les 19 bénéficiaires qui ont été accompagnés durant les 3 premières tranches apportent un financement de contrepartie de l'ordre de 6 976 975 \$US. Les dépenses spécifiques liées à ce financement et la question de savoir dans quelle mesure telles dépenses constituent des surcoûts ne sont pas connues.

Questions techniques

37. Le Secrétariat a indiqué que la plupart des entreprises ont décidé de passer à la technologie au CO₂ et à l'éthanol malgré le projet de démonstration réalisé par le PNUD pour remplacer les HCFC par le CO₂ et le formiate de méthyle dans la fabrication des mousses XPS chez Feininger (Nanjing)³. L'ONUDI a expliqué que cela était dû aux limites techniques associées avec l'utilisation du formiate de méthyle dont les coûts supplémentaires nécessaires pour maintenir le formiate de méthyle dans sa forme liquide pour l'injecter dans des températures ambiantes supérieures à 32°C (point d'ébullition du formiate de méthyle) et les améliorations médiocres des panneaux fabriqués avec du CO₂/formiate de méthyle/éthanol comparés à ceux fabriqués avec du CO₂ et de l'éthanol uniquement.

38. Elle a précisé que l'assistance technique fournie dans le cadre du PGEH pour optimiser la technologie à base de CO₂ et d'éthanol ne chevauche pas le projet de démonstration du PNUD, puisqu'il s'agit d'une technologie tout autre. Sur demande du Secrétariat, l'ONUDI a convenu de communiquer au Secrétariat et à d'autres Parties visées à l'Article 5 les résultats de l'optimisation de la technologie à base de CO₂ et d'éthanol.

³ On trouvera les résultats détaillés du projet de démonstration au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/17.

Niveau de décaissement de fonds et intérêts

39. Selon le rapport financier soumis, le taux de décaissement des financements approuvés au titre de la troisième⁴ tranche est supérieur à 20% alors que le taux global de décaissement atteint les 30,2%. Le Secrétariat a constaté qu'une part substantielle des financements approuvés a déjà été engagée dans des contrats entre le BCEE et les entreprises et que les paiements sont effectués à l'achèvement des calendriers de mise en œuvre. L'ONUDI a fait savoir que plusieurs entreprises sont en attente de leur versement qui interviendra à l'acquisition et à la livraison des équipements dans leurs usines, ajoutant que des décaissements supplémentaires d'environ 4,6 millions de \$US devraient être effectués avant janvier 2015.

40. L'ONUDI a indiqué au Secrétariat que le BCEE a engrangé 55 737 \$US au titre d'intérêts sur le plan du secteur des mousses XPS (12 583 \$US au 31 décembre 2012 et 43 153 \$US au 31 décembre 2013⁵). Le montant de l'intérêt pour l'année 2012 qui a été communiqué à cette réunion est légèrement supérieur à celui communiqué lors de la présentation de la dernière tranche et qui a été par la suite compensé à la 71^e réunion (11 955 \$US). Ainsi, la différence de 628 \$US sera ajoutée au montant de 43 153 \$US (sur l'intérêt couru en 2013) et compensée sur les virements futurs à l'ONUDI.

Conclusion

41. Le Secrétariat a relevé que le plan du secteur des mousses XPS poursuit sa progression, avec 19 entreprises travaillant actuellement sur leurs conversions pour éliminer la consommation de quelques 6 879,51 tm de HCFC-22 et de HCFC-142b, soit environ 69% de l'objectif de réduction des HCFC assigné à la phase I du secteur des mousses XPS. Sur ces entreprises, 11 vont arrêter d'utiliser des HCFC d'ici mars 2015 et 8 entreprises le feront avant la fin de la même année. Les réductions restantes de 3 151,49 tm seront réalisées par reconversion des entreprises qui bénéficieront de financements sur les quatrième et cinquième tranches. Le taux global de décaissement est de 30%. Cependant, la majorité des fonds sont déjà engagés sur des contrats en cours avec des entreprises et sur des paiements additionnels aux entreprises une fois qu'elles auront atteint leurs échéances de mise en œuvre avant fin 2014. Le Secrétariat continuera de surveiller les niveaux de décaissement des tranches antérieures jusqu'à la présentation de la prochaine demande de tranche. Compte tenu des progrès enregistrés et des nouvelles entreprises à convertir, le Secrétariat recommande l'approbation de la quatrième tranche.

RECOMMANDATION

42. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- (a) Prendre note du rapport d'étape sur l'exécution de la troisième tranche de la phase I du plan du secteur des mousses de polystyrène extrudées (XPS) pour la Chine;
- (b) Approuver la quatrième tranche de la phase I du plan du secteur des mousses XPS, pour la Chine, et le plan de mise en œuvre correspondant de la tranche 2015, au montant de 6 330 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence au montant de 443 100 \$US pour l'ONUDI; et
- (c) Demander au Trésorier de compenser les virements futurs à l'ONUDI au montant de 43 782 \$US, représentant les intérêts supplémentaires courus pour le Gouvernement de la Chine en 2012 ainsi que les intérêts courus jusqu'au 31 décembre 2013, sur les fonds déjà décaissés pour la mise en œuvre du plan du secteur des mousses XPS de la Chine, conformément à la décision 69/24.

⁴ Comme cela a été confirmé par la décision 71/29(a), la satisfaction de l'exigence du seuil de 20% de décaissement doit être établie en termes de taux de décaissements faits aux bénéficiaires.

⁵ Ces chiffres sont confirmés par un audit indépendant couvrant tous les secteurs présentés par la Banque mondiale.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Chine

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I) - Mousse PU	Banque mondiale (agence principale)

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe 1)	Année: 2013	15 757,87 (tonnes PAO)
---	-------------	------------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année: 2013	
Substances chimiques	Aérosols	Mousses	Anti-incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Usage en labo.	Consommation totale/secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123				11,7	8,5				20,2
HCFC-124					2,6				2,6
HCFC-141b	48,6	5 097,2				465,3			5 611,1
HCFC-142b		732,2		6,5	96,9				835,6
HCFC-22	89,2	1 644,5		5 996,1	2 995,7				10 725,5
HCFC-225ca						0,7			0,7

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Consommation de référence 2009-2010:	19 269,0	Point de départ des réductions globales durables:	18 865,44
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	3 445,19	Restante:	15 420,25

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2014	2015	2016	Total
Banque mondiale	Élimination de SAO (tonnes PAO)	51,2	137,3	0	188,5
	Financement (\$US)	4 364 530	11 716 500	0	16 808 630

(VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	19 269,0	19 269,0	17 342,1	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	18 865,4	18 865,4	16 978,9	s.o.
Financement approuvé (\$US)	Banque mondiale	Coûts du projet	38 859 000	5 520 000	13 592 000	4 079 000	10 950 000	73 000 000
		Coûts d'appui	2 914 000	386 400	951 440	285 530	766 500	5 303 870
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)		Coûts du projet	38 859 000	5 520 000	13 592 000	0	0	57 971 000
		Coûts d'appui	2 914 000	386 400	951 440	0	0	4 251 840
Montant total soumis à l'approbation de la présente réunion (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	4 079 000	0	4 079 000
		Coûts d'appui	0	0	0	285 530	0	285 530

Recommandation du Secrétariat	Pour examen individuel
--------------------------------------	------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

43. Agissant pour le compte de la Chine, la Banque mondiale en sa qualité d'agence d'exécution désignée, a soumis à la 73^e réunion une demande de financement de la quatrième tranche du plan du secteur des mousses de polyuréthane (PU), relevant de la phase I du Plan⁶ de gestion de l'élimination finale des HCFC (PGEH), au montant de 4 079 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence qui s'élèvent à 285 530 \$US. La présentation comprend un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2015.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

44. Le Gouvernement de la Chine a poursuivi l'application des politiques et des règles SAO introduites lors des tranches précédentes, y compris les licences de quotas pour les entreprises qui consomment chaque année plus de 100 tonnes métriques de HCFC destinés aux utilisations dans les mousses PU.

45. Quarante-sept entreprises de mousses PU consommant 12 114,41 tm (1 332,58 tonnes PAO) ont signé des contrats avec le BCEE et ont entamé leur reconversion. Onze de ces entreprises ont été reconverties à la technologie du gonflage pour une élimination de 1 229,41 tm (135,23 tonnes PAO) de HCFC-141b. Les 36 entreprises restantes sont à différents stades de reconversion (acquisition ou livraison d'équipements, installation, essais).

46. Le BCEE a également étudié les demandes de 7 autres entreprises de mousses PU qui consomment 648,54 tm (71,34 tonnes PAO) de HCFC-141b et les a invité à soumettre leurs plans de mise en œuvre de projet en septembre pour évaluation en octobre. Les fonds devraient être débloqués au profit de ces entreprises en novembre 2014.

47. Le BCEE a effectué des vérifications sur site chez les 6 formulateurs sélectionnés l'an dernier pour l'assistance technique afin d'approvisionner les fabricants de mousses en polyols pré-mélangés à base d'hydrocarbure (HC). L'approbation de leurs plans de mise en œuvre de projet devrait déboucher à la signature, par chacun de ces formulateurs, d'un contrat de sous-traitance avec le BCEE au montant de 350 000 \$US.

48. Activités supplémentaires d'assistance technique réalisées:

- (a) Ateliers de formation pour les nouvelles entreprises bénéficiaires et les formulateurs sur les procédures de mise en œuvre de projet ainsi que sur les règles financières et de passation des marchés;
- (b) Vérifications des performances des 11 entreprises reconverties à la technologie au gonflage à l'eau;
- (c) Préparation des clauses et conditions pour l'élaboration d'un guide de conception et d'exploitation sûres d'usines de mousses utilisant des polyols pré-mélangés à base de HC et pour la formulation de nouvelles normes pour les produits mousses des secteurs de fabrication de conteneurs frigorifiques, de réfrigérateurs et de congélateurs qui utilisent des polyols à base de HC et d'autres technologies à faible potentiel de réchauffement planétaire.
- (d) Préparation d'une étude par l'Association chinoise de l'industrie de l'électroménager

⁶ Le plan du secteur des mousses PU, relevant du PGEH de la Chine, a été approuvé par le Comité exécutif à sa 64^e réunion afin de ramener la consommation de HCFC à un niveau viable de 4 449,60 tonnes PAO au 1^{er} janvier 2015.

(CHEAA) sur l'impact qu'une interdiction du HCFC-141b pourrait avoir sur les trois secteurs ci-dessus et rédaction d'un projet d'arrêté pour cette interdiction; et

- (e) Sélection d'une Agence d'appui à la mise en œuvre (AAME) pour aider le BCEE dans la gestion au quotidien, l'examen préliminaire des documents de projets présentés par les entreprises des mousses, la supervision, la mise en service et la vérification sur site.

Niveau de décaissement de fonds

49. Au 29 septembre 2014, sur les 13 592 000 \$US approuvés au titre de la troisième tranche, 6 796 000 \$US ont été décaissés par la Banque mondiale au bénéfice du BCEE, et 2 728 500 \$US (20,1%) ont été décaissés par BCEE aux bénéficiaires. Le tableau 1 montre l'état des décaissements.

Tableau 1. État des décaissements du plan sectoriel des mousses PU au 29 septembre 2014

Plan sectoriel des mousses PU		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
Fonds approuvés		38 859 000	5 520 000	13 592 000	57 971 000
Décaissements de la Banque mondiale au BCEE	Montant (\$US)	31 087 200	4 416 000	6 796 000	42 299 200
	Pourcentage	80,0%	80,0%	50,0%	73,0%
Décaissement du BCEE aux bénéficiaires	Montant (\$US)	11 048 928	2 134 682	2 728 500	15 912 110
	Pourcentage	28,4%	38,7%	20,1%	27,4%

Plan de mise en œuvre de la quatrième tranche du plan sectoriel des mousses PU

50. Le BCEE signera des contrats de sous-traitance avec 7 autres entreprises de mousses PU à une valeur estimée à 3 520 000 \$US. Les activités d'assistance technique se poursuivront dont des ateliers de formation sur la passation de marchés, la vérification et les aspects financiers, au bénéfice des entreprises sélectionnées; la vérification de la consommation pour tous les nouveaux projets; la vérification de l'état d'exécution des projets aux fins de décaissement; la création de systèmes d'appui technique pour identifier, mettre à l'essai, puis adopter des solutions de substitution au gonflage de mousse au bénéfice des PME; l'assistance technique et financière à l'échelon provincial pour les entreprises qui ne signeront pas de contrats d'élimination du HCFC-141b avant 2015; et l'accompagnement par l'agent intermédiaire de l'AAME dans la gestion opérationnelle au quotidien. Le budget pour les activités de la quatrième tranche figure au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 Budget de la quatrième tranche du plan sectoriel des mousses PU en Chine

Activité	Budget (\$US)
Reconversion des entreprises de mousses PU à la technologie sans HCFC	3 520 177
Activités d'assistance technique	354 873
Suivi du projet	203 950
Total de la quatrième tranche	4 079 000

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Consommation de HCFC et réduction de la consommation

51. La consommation de HCFC-141b par le secteur de la fabrication des mousses PU, en 2013, était de 46 338,49 tm (5 097,23 tonnes PAO), un chiffre inférieur à la consommation maximale admissible arrêtée pour le même exercice dans l'Accord entre le Gouvernement de la Chine et le Comité exécutif (voir tableau 3). Sachant qu'il faut environ deux ans pour parachever la reconversion d'entreprises aux technologies de substitution, la réduction de la consommation a été réalisée grâce à l'application des quotas de fabrication de HCFC et des quotas de ventes domestiques attribués à chaque fabricant, ainsi que

des quotas de consommation de HCFC attribués aux entreprises de fabrication qui consomment plus de 100 tm par an. Ces réductions seront pérennisées au fur et à mesure que les entreprises parachèvent leur reconversion et n'utilisent plus de HCFC-141b. A ce stade, 11 entreprises de mousses PU ont réussi à éliminer 1 229,41 tm (135,23 tonnes PAO) de HCFC-141b; une autre entreprise a arrêté l'achat de 239,31 tm (26,32 tonnes PAO); et 20 autres entreprises achèveront leurs projets de reconversion et arrêteront de consommer 6 288,64 tm (691,75 tonnes PAO) en 2015. Ceci représente 52% de l'objectif de réduction assigné à la phase I su plan du secteur des mousses PU. On trouvera à la section suivante un exposé détaillé des progrès accomplis.

Tableau 3. Consommation de HCFC-141b et objectifs pour le secteur des mousses PU

Secteur des mousses PU		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Consommation*	tm	45 971	52 069	63 570	59 109	46 338		
	tonnes PAO	5 056,8	5 727,5	6 992,7	6 501,9	5 097,2		
Consommation maximale admissible*	tm	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	49 018	49 018	40 451
	tonnes PAO	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5 392,2	5 392,2	4 449,6
Objectif d'élimination**	tm	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 116		8 569
	tonnes PAO	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	672,8		942,6

* Source: rapport de mise en œuvre du programme de pays.

** Accord signé la 67^e réunion du Comité exécutif.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités

52. Le tableau 4 ci-dessous présente l'état des conversions, à la mi-août, dans les 47 entreprises accompagnées.

Tableau 4. Statut global de conversions des entreprises de mousses PU accompagnées actuellement

État de mise en œuvre	Nombre d'entreprises	Consommation de HCFC (tm)	Date d'achèvement prévue	Part de l'objectif de phase I (%)
Conversions en cours				
Élimination totale des HCFC	11	1 229,41	2014	8
N'achètent plus de HCFC	1	239,31	2015	2
Équipement commandé	3	415,52	2015	3
Équipement acheté	10	2 732,20	2015	19
Préparation des contrats d'achat	7	3 140,92	2015	21
	15	4 357,05	2016	30
Total partiel	47	12 114,41		82
Conversions en attente de financement				
Entreprises vérifiées prêtes à commencer la reconversion	7	648,54	2016	4
Autres entreprises à assister	à déterminer	1 922,05*	2016	13
Total		14 685,00		

* Estimation des réductions supplémentaires pour atteindre l'objectif de la phase I.

53. Les entreprises de mousses PU en cours de reconversion devront arrêter leur consommation de HCFC-141b avant la fin de leur contrat avec le BCEE, soit 24 mois après sa signature. Ainsi, les 47 entreprises de mousses PU devraient pouvoir éliminer 12 114,41 tm de HCFC-141b (soit 82% de l'objectif de réduction des HCFC assigné à la phase I) d'ici fin 2016.

54. Selon des données que le BCEE a recueillies auprès de 47 entreprises bénéficiaires, mais qui ne sont pas encore rendues publiques, la valeur de leur financement de contrepartie est de 19 341 911 \$US.

Les dépenses spécifiques liées à ce financement et la question de savoir dans quelle mesure telles dépenses constituent des surcoûts ne sont pas connues.

Questions techniques

55. Le Secrétariat observe qu'à l'aide de deux projets de démonstration qu'elle a réalisés dans le passé, la Banque mondiale a pu vérifier la production viable et sûre de polyols pré-mélangés à base de HC par deux formulateurs⁷ et l'utilisation viable de ces polyols dans les mousses PU entrant dans la fabrication de chauffe-eau solaires et de petits appareils électroménagers. La Banque mondiale a fait savoir que les informations et les enseignements tirés des projets de démonstration en termes de coûts d'investissement, de distance de livraison sécurisée, du bon usage et de la manipulation correcte du polyol pré-mélangé à base de HC, et de durée de vie, seront utilisés lors de la préparation d'activités d'assistance technique pour 6 formulateurs, notamment dans les sous-secteurs des conteneurs frigorifiques, des congélateurs et des petits appareils électroménagers. Le Secrétariat estime que l'introduction sans risques de cette technologie sera d'une grande à un nombre plus grand d'entreprises qui ne peuvent se doter d'installations de stockage et de mixage des HC.

Niveau de décaissement de fonds et d'intérêts

56. Selon le rapport financier soumis, le taux de décaissement des financements approuvés au titre de la troisième⁸ tranche est supérieur à 20% alors que le taux global de décaissement est de 27,4%. Le Secrétariat a relevé que tous les financements approuvés ont déjà été engagés dans des contrats entre le BCEE et les entreprises et que les paiements sont effectués à l'achèvement des calendriers de mise en œuvre. La Banque mondiale a précisé que le taux actuel de décaissement aux entreprises varie de 10% à 70% , en fonction de la valeur des contrats. Les taux de décaissement des plus grandes entreprises ayant plusieurs contrats d'acquisition d'équipements sont plus faibles car il leur faut plus de temps pour atteindre le jalon et recevoir le second paiement. Les petites entreprises (dont les opérations d'acquisition sont limitées) satisfont les conditions de paiement en un laps de temps plus court, ce qui explique leur taux relativement élevé de décaissement. Le calendrier des décaissements arrêté par le BCEE est destiné à gérer le risque du décaissement de sommes importantes à quelques entreprises, les plus grandes notamment, avant de les voir par la suite annuler des contrats.

57. Conformément à l'esprit de la décision 69/24(b)(ii) qui exige des agences d'exécution qu'elles rendent compte, dans leurs rapports correspondant aux tranches, des intérêts courus par la Chine sur des fonds transférés pour le PGEH, la Banque mondiale a signalé que la Chine a reçu 5 195 \$US d'intérêt sur des fonds transférés au bénéfice du plan du secteur des mousses PU, au 31 décembre 2013. La Banque mondiale a présenté un rapport d'audit indépendant avec l'intérêt couru pour tous les secteurs du PGEH de la Chine qui indique qu'aucun intérêt n'a couru en 2012.

Conclusion

58. Le Secrétariat a relevé que le plan du secteur des mousses PU progresse comme prévu. Au total, 47 entreprises sont à différents stades de reconversion qui aboutirait à l'élimination de 12 114,41 tm (1 332,58 tonnes PAO) de HCFC-141b, ou 82% de l'objectif de réduction des HCFC pour la phase I du plan du secteur des mousses PU. Onze de ces entreprises ont déjà éliminé 1 229,41 tm (135,23 tonnes PAO) de HCFC-141b; une autre entreprise a cessé d'acheter 239,31 tm (26,32 tonnes PAO); 20 autres entreprises élimineront 6 288,64 tm (691,75 tonnes PAO) entre 2015 et 2016. Les réductions restantes seront réalisées par les entreprises qui bénéficieront d'assistance aux deux prochaines tranches. Le BCEE devrait procéder à des paiements supplémentaires au bénéfice des entreprises une fois qu'elles auront achevé les étapes de mise en œuvre. Le Secrétariat continuera de surveiller les niveaux de décaissement

⁷ Guangdong Wanhua Rongwei Polyurethane et Jiangsu Huaiyin Huihuang Solar Co. Ltd.

⁸ Comme cela a été confirmé par la décision 71/29(a), la satisfaction de l'exigence du seuil de 20% de décaissement doit être établie en termes de taux de décaissements faits aux bénéficiaires finaux.

des tranches antérieures jusqu'à la présentation de la prochaine demande de tranche. Compte tenu des progrès enregistrés et des entreprises nouvellement identifiées, le Secrétariat recommande l'approbation de la quatrième tranche.

RECOMMANDATION

59. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- (a) Prendre note du rapport d'étape sur l'exécution de la troisième tranche de la phase I du plan du secteur des mousses de polyuréthane (PU) pour la Chine;
- (b) Approuver la quatrième tranche de la phase I du plan du secteur des mousses PU, pour la Chine, et le plan de mise en œuvre correspondant de la tranche 2015, au montant de 4 079 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence au montant de 285 530 \$US pour la Banque mondiale; et
- (c) Demander au Trésorier de compenser les virements futurs à la Banque mondiale au montant de 5 195 \$US, représentant les intérêts courus pour le Gouvernement de la Chine au 31 décembre 2013, sur les fonds déjà décaissés pour la mise en œuvre du plan du secteur des mousses PU de la Chine, conformément à la décision 69/24.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Chine

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan d'élimination des HCFC (phase I) - Réfrigération commerciale et industrielle et climatisation (ICR)	ONUDI (Ag. princ.)

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe 1)	Année: 2013	15 757,87 (tonnes PAO)
---	-------------	------------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année: 2013	
Substances chimiques	Aérosols	Mousses	Anti-incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Usage en labo.	Consommation totale/secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123				11,7	8,5				20,2
HCFC-124					2,6				2,6
HCFC-133									
HCFC-141b	48,6	5 097,2				465,3			5 611,1
HCFC-142									
HCFC-142b		732,2		6,5	96,9				835,6
HCFC-22	89,2	1 644,5		5 996,1	2 995,7				10 725,5
HCFC-225ca						0,7			0,7
HCFC-225cb									

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Consommation de référence 2009-2010:	19 269,0	Point de départ des réductions globales durables:	18 865,44
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	3 445,19	Restante:	15 420,25

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2014	2015	Total
PNUD	Élimination de SAO (tonnes PAO)	138,9	114,74	253,64
	Financement (\$US)	11 850 250	9 790 500	21 640 750

(VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	142 289,0	134 883,0	141 778,7	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	125 850,2	125 850,2	112 479,8	s.o.
Financement approuvé (\$US)	PNUD	Coûts du projet	25 380 000	6 900 000	8 495 000	11 075 000	9 150 000	61 000 000
		Coûts d'appui	1 903 500	483 000	594 650	775 250	640 500	4 396 900
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)	PNUD	Coûts du projet	25 380 000	6 900 000	8 495 000	0	0	40 775 000
		Coûts d'appui	1 903 500	483 000	594 650	0	0	2 981 150
Montant total soumis à l'approbation de la présente réunion (\$US)	PNUD	Coûts du projet				11 075 000		11 075 000
		Coûts d'appui				775 250		775 250

Recommandation du Secrétariat	Pour examen individuel
--------------------------------------	------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

60. Agissant pour le compte de la Chine, le PNUD en sa qualité d'agence d'exécution désignée, a soumis à la 73^e réunion du Comité exécutif une demande de financement de la quatrième tranche du plan du secteur de la réfrigération industrielle et commerciale et de la climatisation (ICR), relevant de la phase I du Plan⁹ de gestion de l'élimination finale des HCFC (PGEH), au montant de 11 075 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence qui s'élèvent au montant de 775 250 \$US. Le PNUD a présenté également un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du plan du secteur ICR ainsi que du plan de mise en œuvre de la tranche pour l'exercice 2015.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du plan du secteur ICR

61. La réduction de la consommation de HCFC a été réalisée principalement grâce à la reconversion des entreprises qui consomment du HCFC-22 et à l'élimination des HCFC dans les entreprises des pays qui ne sont pas visés par l'Article 5 (par contrôle des quotas). Plusieurs projets de groupe contribuent à la réduction de la consommation de HCFC à la phase I. On trouvera au tableau 1 ci-dessous le progrès global enregistré par ces projets d'élimination.

Tableau 1. Progrès enregistrés dans les projets d'élimination du secteur ICR en Chine

No.	Projet d'élimination	Élimination de HCFC-22 (tm)	État	Pourcentage de la consommation (%)
1	Entreprises de pays qui ne sont pas visés par l'Article 5	167,27	Contrôle par quotas	2,0
2	Projets de démonstration à Qinghua Tongfang et Yantai Moon	311,9	Achevé	3,7
3	Reconversion de 9 entreprises (qui ont signé des contrats avec le BCEE)	5 807,5	N'utilisent plus de HCFC-22, reconversion en cours	68,7
4	Reconversion de 4 entreprises identifiées à la troisième tranche	1 190,62	Contrats à signer en 2014	14,1
5	Tonnage restant à identifier en 2014 et début 2015	972,71		11,5
Élimination totale		8 450		100,00

Conversions d'entreprises

62. Les conversions des entreprises se déroulent comme suit:

- (a) Pour la reconversion de 15 chaînes de production de 6 entreprises, financée sur la première et la deuxième tranches, 14 chaînes de 5 entreprises ont achevé la conception de leur reconversion et en sont à la reconversion de leurs échangeurs de chaleur; un fabricant de compresseurs est à la phase de signature de contrats d'acquisition d'appareils et de composants pour sa ligne d'assemblage de compresseurs;
- (b) S'agissant des 5 chaînes de production, de 3 entreprises, qui sont financées sur la troisième tranche, 2 chaînes sont en train de construire des prototypes, 2 autres chaînes ont signé des contrats d'acquisition d'appareils et de composants d'échangeur de chaleur; la chaîne des compresseurs procède au prototypage et à la reconversion de la salle d'essai;

⁹ Le plan du secteur ICR, relevant du PGEH de la Chine, a été approuvé par le Comité exécutif à sa 64^e réunion afin de ramener la consommation de HCFC à un niveau viable de 2 162,5 tonnes PAO au 1^{er} janvier 2015.

- (c) Trois chaînes de production, consommant 604,32 tm, ont été vérifiées lors de la troisième tranche; Des contrats ont été préparés et devraient être signés avec deux entreprises en septembre 2014; et
- (d) Quatre autres fabricants d'équipements et deux entreprises de compresseurs ont soumis leurs propositions de reconversion. Les renseignements de base des chaînes de production sont en cours de vérification. La reconversion de ces capacités de production interviendra durant la quatrième tranche.

Choix de technologies pour les projets de reconversion

63. Diverses technologies de substitution ont été utilisées dans différentes applications du secteur ICR comme indiqué au tableau 2 ci-dessous. Les principales technologies alternatives en phase I étaient celles à base de HCF-32. Le recours au HFC-410 était dicté par l'absence de technologie de remplacement à faible PRG et par l'obligation d'atteindre les objectifs de réduction. Le Gouvernement de la Chine étudie d'autres options de reconversion à une technologie sans HCF par la promotion technologique et des activités d'appui. Il faut s'attendre à ce que plus d'entreprises optent pour le HFC-32, le CO₂ et le NH₃ pour leur reconversion durant la quatrième tranche.

Tableau 2. Choix de technologies pour les projets de reconversion*

Sous-secteur	Consommation de HCFC-22 par type de technologie (tm)						Nombre de chaînes par technologie					
	R-32	R-410	NH ₃	R134a	CO ₂	Total	R-32	R-410	NH ₃	R134a	CO ₂	Total
Climatiseurs autonomes	2 517,90	1 345,97				3 863,87	5	3				8
Refroidisseur d'eau à usage industriel et commercial (thermopompe)	1 070,84		95,30	33,57		1 199,71	6		1	1		8
Climatiseurs bi-bloc multi connexion		814,83				814,83		2				2
Refroidisseur d'eau de petit volume (thermopompe)	331,66					331,66	1					1
Groupe compresseur-condenseur				31,77		31,77				1		1
Compresseurs à piston						0,00	1				1	2
Total	3 920,40	2 160,80	95,30	65,34		6 241,83	13	5	1	2	1	22
Pourcentage	63%	35%	1%	1%	0%	100%	59%	23%	4,5%	9%	4,5%	100%

* Basés sur la reconversion de chaînes de production pour lesquelles des technologies ont été choisies.

Activités d'assistance technique

64. De nombreuses activités d'assistance technique ont été réalisées pour faciliter les activités de reconversion des entreprises. Il s'agit, entre autres, d'activités de promotion de technologies alternatives, d'études et de recherche sur les possibilités d'application de technologies alternatives et de révision des normes pour traiter l'inflammabilité des frigorigènes de substitution. Les progrès enregistrés sur ces différents composants sont:

- (a) Un atelier de formation destiné à faciliter la mise en œuvre des projets de reconversion a été tenu. Un séminaire a été consacré à la promotion de la technologie à base de dioxyde de carbone (CO₂) dans le secteur ICR. Une exposition sur la technologie du froid a été organisée et des technologies de remplacement à faible PRG ont été présentées.
- (b) Les études sur les possibilités d'application du HFC-32 et des frigorigènes naturels dans le secteur ICR sont en cours. Des contrats ont été signés en décembre 2013 avec deux soumissionnaires constitués de plusieurs organisations dont des universités, un institut de recherche et des entreprises. Des réunions de coordination ont été tenues en mai 2014 à l'effet d'échanger les résultats préliminaires de recherche.
- (c) La révision des normes techniques pour y inclure les frigorigènes inflammables avance. Les contrats de révision des normes de produit pour les climatiseurs autonomes et les ensembles de refroidissement de l'eau (thermopompes) utilisant le principe du cycle de compression de vapeur et des climatiseurs gainables ont été signés en décembre 2013. Les premières moutures ont été achevées et un atelier a été organisé en mars 2014. Les moutures révisées prévoyaient le HFC-32 et d'autres frigorigènes de substitution. Le réexamen des impératifs environnementaux et de sécurité pour les systèmes frigorifiques et les thermopompes qui utilisent des frigorigènes inflammables a été lancé; et
- (d) Un projet de démonstration pour la promotion de la technologie a été lancé pour piloter l'utilisation du HFC-32, de l'ammoniac (NH₃), du CO₂ et du HFC-134a dans les thermopompes pour le chauffage des locaux. L'impact indirect des technologies pilotes devrait permettre d'éviter l'installation d'environ 37 750 climatiseurs à base de HCFC-22 et réduire potentiellement 37,75 tm de HCFC-22. Le projet contenait 10 sous-projets pilotes for différents frigorigènes et différentes applications. Les contrats devraient être signés en septembre 2014.

État des décaissements

65. L'état des décaissements au 28 septembre 2014 est fourni au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3. Rapport financier concernant la troisième tranche du PGEH (\$US)

Plan sectoriel ICR	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
Fonds approuvés	25 380 000	6 900 000	8 495 000	40 775 000
Décaissements du PNUD au BCEE	25 380 000	6 900 000	5 897 061	38 177 061
Décaissements du PNUD au BCEE (%)	100	100	69	94
Décaissements du BCEE aux bénéficiaires finaux	8 770 716	3 148 500	1 978 371	13 897 587
Décaissements du BCEE aux bénéficiaires finaux (%)	35	46	23	34

Plan de mise en œuvre de tranche pour 2015

66. Le budget total de mise en œuvre de la quatrième tranche du plan du secteur ICR en Chine s'élève à 11 075 000 \$US, réparti comme suit:

- (a) Conversions d'autres entreprises avec une capacité de production estimée à 1 559 tm (8,7 millions \$US);
- (b) Atelier de formation sur le mécanisme d'exécution de projet pour le personnel intervenant dans les projets de reconversion (100 000 \$US);

- (c) Révision des normes techniques pour l'utilisation du CO₂ dans la réfrigération et les thermopompes (200 000 \$US);
- (d) Atelier d'étude et de propagation de technologies respectueuses de l'environnement dans le secteur ICR (500 000 \$US)
- (e) Assistance technique pour lever les obstacles et les problèmes technologiques qui surgissent lors de la reconversion aux frigorigènes de remplacement (800 000 \$US)
- (f) Contrôle et gestion des activités de projet dans le secteur ICR (775 000 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Réduction de la consommation de HCFC

67. La consommation de HCFC par le secteur ICR en 2013 était de 40 805 tm (2 224,8 tonnes PAO), un chiffre inférieur à la consommation maximale admissible arrêtée dans l'Accord entre le Gouvernement de la Chine et le Comité exécutif pour l'exercice 2013. Bien que la plupart des projets de reconversion ne soient achevés qu'en 2015, toutes les entreprises ont arrêté de consommer des HCFC dès que les contrats de reconversion avaient été signés. Comme exposé au tableau 4 ci-dessous, l'élimination totale du HCFC-22, par des projets achevés et d'autres en cours représente 336,57 tonnes PAO, un chiffre supérieur aux 224,5 tonnes PAO de réduction exigés pour 2013. L'élimination des HCFC dans des entreprises de pays non visés par l'Article 5 est contrôlée à l'aide du système des quotas.

Tableau 4. Réduction de la consommation de HCFC par le secteur ICR

	2011	2012	2013	2014	2015
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)	s.o.	s.o.	2 402,80	2 402,80	2 162,50
Consommation maximale admissible (tm)	s.o.	s.o.	43 925	43 925	39 320
Consommation réelle du secteur ICR (tonnes PAO)*	2 651,72	2 610,47	2 224,80		
Consommation réelle du secteur ICR (tm)*	48 213	47 463	40 805		
Objectif de réduction arrêté dans le PGEH (tonnes PAO)	s.o.	s.o.	224,50		240,30
Objectif de réduction arrêté dans le PGEH (tm)	s.o.	s.o.	4 080		4 370
Réduction réelle atteinte (tonnes PAO)			336,57		
Réduction réelle atteinte (tm)			6 119		

*La consommation du secteur ICR est basée sur des volumes estimés puisque les volumes exacts ne peuvent être calculés avec précision.

Progrès réalisés dans la reconversion des entreprises

68. Le progrès global des projets de reconversion est fourni au tableau 5 ci-dessous. Un échéancier du projet a été conçu et relié aux versements. La reconversion de toutes les 20 chaînes de production devrait être achevée en 2015.

Tableau 5. Progrès enregistrés dans la reconversion de 20 chaînes de production dans neuf entreprises

Nom de l'entreprise	Nombre de chaînes	Consommation de HCFC-22 (tm)	Progrès dans la reconversion	Montant du contrat (\$US)	Paiement aux bénéficiaires (\$US)***
Entreprises de réfrigération et de climatisation					
Guandong Gree	5	2 607	Jalon 4*	14 662 000	2 300 000
Dunan Environment	2	160		1 033 258	400 000
Guandong Midea	4	2 239		7 580 000	856 400
Shandong Geruide	2	106		479 859	148 000
Qingdao Haier	1	396		2 355 002	375 000
Nanjing Tianjia	2	172		754 900	270 000
Wuhan Xinshijie	2	127	Jalon 3	618 150	94 902
Entreprises de compresseurs					
Jiangsu Xuemei	1	-	Jalon 3	1 600 000	480 000
Zhejiang Shangji	1	-	Jalon 4	1 600 000	960 000
Total	20	5 807,5		30 683 169,0	5 884 302,0

*Les jalons pour la fabrication d'équipements ont été définis et rattachés aux virements comme suit: 1. Contrat signé (20%); 2. conception pour nouveau produit et reconversion (20%); 3. contrat pour composants d'échangeur de chaleur et de salle d'essai (30%); 4. prototypes construits et salle d'essai reconvertie (15%); et 5. reconversion, essai et formation achevés, projet accepté (5%).

**Les jalons pour la fabrication d'équipements ont été arrêtés et rattachés aux virements comme suit: 1. Contrat signé (20%); 2. conception de nouveau produit; 3. reconversion de chaîne de production et de salle d'essai (40%); 4. prototypes et salle d'essai apprêtés (25%); et 5. achèvement de la reconversion de la chaîne d'assemblage, des essais et de la formation, projet accepté (15%).

*** Les chiffres des décaissements datent de juillet 2014.

Niveau de décaissement de fonds et intérêts

69. Le Secrétariat a noté que les niveaux de versements effectués aux entreprises étaient sensiblement plus faibles quand on les compare aux progrès réalisés dans les conversions. Le PNUD a expliqué que la réalisation des jalons doit être vérifiée avant de procéder au paiement. L'organisation de l'audit et le transfert des fonds ont pris plus de temps que prévu. Bien que les paiements n'aient pas été faits, des fonds ont été engagés pour la reconversion des entreprises. Comme l'a indiqué le PNUD, la reconversion de 8 chaînes de production sera achevée en 2014 contre un paiement de l'ordre de 13 333 859 \$US.

70. Il apparaît du rapport d'audit financier soumis au Secrétariat que l'intérêt couru sur les fonds transférés du BCEE au PNUD, pour la mise en œuvre du plan du secteur ICR (au 31 décembre 2013), s'élève à 87 093 \$US. La compensation pour ce montant sera opérée sur la quatrième tranche.

Conclusion

71. La mise en œuvre du plan du secteur ICR a progressé de façon satisfaisante. La reconversion de 20 chaînes de production se fera graduellement et s'achèvera durant la période novembre 2014 à septembre 2015. L'identification des capacités de production pour la reconversion sera achevée en 12 mois. De nouvelles capacités de production seront identifiées et reconverties durant la tranche 2015 afin d'éliminer le volume restant de HCFC pour arriver à l'objectif de réduction assigné à la phase I. La mise en œuvre des projets d'assistance technique, y compris la révision des normes, la promotion de la technologie, la formation et la propagation de la technologie, se poursuivra pour accompagner les efforts d'adaptation, de marketing et de commercialisation.

72. Le système des licences et des quotas a été mis en place pour surveiller le respect général du secteur ICR. Les HCFC ne sont plus utilisés par les entreprises qui ont signé des contrats de reconversion. La consommation de 6 119,40 tm a d'ores et déjà été éliminée et 1 357,50 tm seront éliminés avant la fin de l'année 2014. La consommation de HCFC dans le secteur ICR a atteint l'objectif de contrôle arrêté dans l'Accord pour l'exercice 2013. La consommation restante (972,71 tm) sera éliminée courant 2015. Au regard des progrès accomplis et du taux global de décaissement de 34%, le Secrétariat recommande l'approbation de la quatrième tranche du plan du secteur ICR pour la Chine.

RECOMMANDATION

73. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- (a) Prendre note du rapport d'étape sur l'exécution de la troisième tranche de la phase I du plan du secteur de la réfrigération industrielle et commerciale et de la climatisation (ICR) pour la Chine;
- (b) Approuver la quatrième tranche de la phase I du plan du secteur ICR, pour la Chine, et le plan de mise en œuvre correspondant à la tranche 2015, au montant de 11 075 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence au montant de 775 250 \$US pour le PNUD; et
- (c) Demander au Trésorier de compenser les virements futurs au PNUD au montant de 87 093 \$US, représentant les intérêts courus pour le Gouvernement de la Chine au 31 décembre 2013, sur les fonds déjà décaissés pour la mise en œuvre du plan du secteur ICR de la Chine, conformément à la décision 69/24.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Chine

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan d'élimination des HCFC (phase I) - Climatisation individuelle (CI)	ONUDI (Ag. princ.)

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe 1)	Année: 2013	15 757,87 (tonnes PAO)
---	-------------	------------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année: 2013	
Substances chimiques	Aérosols	Mousses	Anti-incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Usage en labo.	Consommation totale/secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123				11,7	8,5				20,2
HCFC-124					2,6				2,6
HCFC-133									
HCFC-141b	48,6	5 097,2				465,3			5 611,1
HCFC-142									
HCFC-142b		732,2		6,5	96,9				835,6
HCFC-22	89,2	1 644,5		5 996,1	2 995,7				10 725,5
HCFC-225ca						0,7			0,7
HCFC-225cb									

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Consommation de référence 2009-2010:	19 269,0	Point de départ des réductions globales durables:	18 865,44
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	3 445,19	Restante:	15 420,25

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2014	2015	2016	Total
ONUDI	Élimination de SAO (tonnes PAO)	120,7	141,1	0,0	261,8
	Financement (\$US)	10 298 750	12 037 500	0,0	22 336 250

(VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2012	2013	2014	2015	Total	
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	s.o.	19 408,8	19 408,8	17 468,0	s.o.	
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	s.o.	4 109,0	4 109,0	3 698,0	s.o.	
Financement approuvé (\$US)	ONUDI	Coûts du projet	36 430 000	9 200 000	8 495 000	9 625 000	11 250 000	75 000 000
		Coûts d'appui	2 732 250	644 000	594 650	673 750	787 500	5 432 150
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)		Coûts du projet	36 430 000	9 200 000	8 495 000		0	54 125 000
		Coûts d'appui	2 732 250	644 000	594 650		0	3 970 900
Montant total soumis à l'approbation de la présente réunion (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	9 625 000	0	9 625 000
		Coûts d'appui	0	0	0	673 750	0	673 750

Recommandation du Secrétariat	Pour examen individuel
--------------------------------------	------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

74. Agissant pour le compte du Gouvernement de la Chine, l'ONUDI, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a soumis à la 73^e réunion une demande de financement de la quatrième tranche du plan du secteur de la fabrication des climatiseurs individuels (CI), relevant de la phase I du plan d'élimination des HCFC (PGEH)¹⁰ pour la Chine, au montant de 9 625 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de l'ordre de 673 750 \$US. L'ONUDI a présenté également un rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH et le plan de réalisation de la tranche pour l'exercice 2015.

Rapport de mise en œuvre de la troisième tranche du plan du secteur CI

Élaboration des politiques

75. Le Gouvernement de la Chine a poursuivi l'application des politiques et des règles SAO introduites lors des tranches précédentes, y compris l'octroi de licences de quotas pour les entreprises qui consomment chaque année plus de 100 tm de HCFC destinés à toutes les utilisations, y compris pour les CI.

Mise en œuvre des projets d'investissement

76. Au total, 17 entreprises CI ont été identifiées durant les trois premières tranches du PGEH et sont à différents stades de la mise en œuvre, à savoir:

- (a) Sept entreprises disposant de neuf chaînes de production et consommant 3 741 tm (205,7 tonnes PAO) de HCFC-22 se reconvertissent au HC-290 (propane). Quatre de ces entreprises finalisent leurs appels d'offres pour l'acquisition d'équipements, deux ont reçu leur équipement et une a terminé sa reconversion résultant en l'élimination de 246,50 tm (13,5 tonnes PAO) de HCFC-22;
- (b) Sept entreprises ayant huit chaînes de production et une consommation effective de 2 962 tm de HCFC-22 se reconvertissent à la substance R-410a; Deux de ces entreprises ont reçu leur équipement principal et cinq autres entreprises ont achevé la reconversion de six chaînes résultant en l'élimination de 2 826,60 tm (155,5 tonnes PAO) de HCFC-22;
- (c) Trois entreprises de fabrication de compresseurs, avec une production annuelle globale de 5,3 millions d'unités, se reconvertissent au HC-290; Deux de ces entreprises ont bouclé leurs appels d'offres pour l'acquisition des équipements et une entreprise a reçu tout l'équipement essentiel;

77. Trois autres entreprises ayant quatre chaînes de production ont signé des contrats dans le cadre de la troisième tranche avec une consommation de 1 353 tm (74,4 tonnes PAO) de HCFC-22 et se reconvertiront au HC-290; Seuls les coûts différentiels d'investissement (CDI) de ces chaînes sont inclus dans la troisième tranche; les économies différentielles d'exploitation (EDE) seront engagées dans les tranches suivantes;

78. Un nouveau mécanisme de détermination des EDE a été mis au point pour encourager les entreprises à opter pour le HC-290 dans leurs reconversions; Avec ce nouveau mécanisme, l'EDE par unité sera payé à un tarif plus élevé durant les premières phases du développement du marché avant de diminuer aux phases ultérieures, en s'assurant qu'au total l'EDE sera maintenue au même montant.

¹⁰ Le plan du secteur CI, relevant du PGEH de la Chine, a été approuvé par le Comité exécutif à sa 64^e réunion afin de réduire la consommation de HCFC de 10% de la consommation de référence au 1er janvier 2015.

Assistance technique

79. Les activités d'assistance technique suivantes ont été achevées:

- (a) Une exposition organisée conjointement par le BCEE et le Ministère de la protection de l'environnement (MPE), avec la participation de fabricants de climatiseurs à faible émission de carbone; et un atelier international sur les technologies de remplacement du HCFC-22, dans le secteur CI, a été tenu. Des discussions ont été tenues sur l'évolution de l'utilisation du HC-290 et les questions liées aux améliorations de la performance, aux mesures de sécurité et aux types de compresseurs.
- (b) Poursuite de la recherche dans les technologies idoines pour les climatiseurs à base d'hydrocarbures, évaluation des améliorations de la puissance de chauffe, les propriétés de distribution des frigorigènes, les mesures de sécurité, les propriétés des compresseurs et l'optimisation de charge. Tous les principaux fabricants du secteur CI en Chine participent à ces efforts de recherche; les résultats devraient être disponibles en juin 2015.
- (c) BCEE/MPE a coopéré avec la CHEAA pour concevoir trois normes pour l'utilisation sans risques du HC-290 dans le secteur CI. Il s'agit notamment de codes de sécurité technique pour l'utilisation des frigorigènes inflammables dans l'industrie de l'électroménager et de la climatisation; les conditions de transport de climatiseurs individuels chargés aux frigorigènes inflammables; et des codes de sécurité technique pour l'entretien et la réparation d'équipements utilisant des frigorigènes inflammables. Un projet de norme de sécurité pour l'entretien a été approuvé et devrait être adoptée en 2015; les projets de deux autres normes sont en cours d'élaboration et devraient être adoptés vers la fin de l'année 2015.
- (d) Poursuite de la conception de la fonctionnalité et de la structure d'un système informatique de gestion (SIG) qui surveillera la gestion des quotas et la gestion de projet, en harmonie avec la politique de l'État régissant les licences de quotas, et suivra la consommation des HCFC dans le secteur.

Niveau de décaissement de fonds

80. Au 29 septembre 2014, sur les 8 495 000 \$US approuvés au titre de la troisième tranche, 2 530 200 \$US ont été décaissés par l'ONUDI au bénéfice du BCEE, et 1 760 674 \$US (21%) ont été décaissés par le BCEE aux bénéficiaires. Le tableau 1 ci-dessous montre l'état des décaissements.

Tableau 1. État des décaissements (\$US)

Secteur RAC	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
Fonds approuvés par le Comité exécutif	36 430 000	9 200 000	8 495 000	54 125 000
Décaissements de l'ONUDI au BCEE	18 215 000	4 600 000	2 530 200	25 345 200
Taux de décaissement (%)	50	50	27,7	46,82
Décaissement du BCEE aux bénéficiaires	11 069 345	2 857 251	1 760 674	15 687 270
Taux de décaissement (%)	30	31	21	29

Vérification technique

81. L'ONUDI a présenté un rapport de vérification technique vérifiant les conversions achevées dans trois entreprises (Changhong Mianyang, Chongqing Gree et TCL Wuhan), conformément au paragraphe 5(b)(i) de l'Accord entre le Gouvernement de la Chine et le Comité exécutif.

Plan de mise en œuvre de tranche pour 2015

82. Le plan de mise en œuvre de la tranche prévoit des activités gouvernementales et de politiques spécifiques en rapport avec le secteur CI. Le travail sur la conception d'alternatives de substitution se poursuivra de même qu'un mécanisme d'encouragement de l'utilisation de solutions de remplacement respectueuses de l'environnement dans le secteur de la fabrication de climatiseurs individuels. Il s'agit aussi de faciliter une plus grande pénétration du marché des climatiseurs à base de HC-290 par l'application du nouveau mécanisme EDE. La formation du personnel se poursuivra et les services de conseil seront pris sous contrat selon que de besoin. Le système de gestion des quotas de HCFC, pour les fabricants de climatiseurs individuels, et le SIG seront finalisés afin d'arrêter pour 2015 un quota ne dépassant pas les 90% de la consommation de référence de chaque fabricant. Des réunions seront tenues afin d'informer sur les nouvelles tendances et expériences en matière d'utilisation du HC-290 et d'autres alternatives à faible potentiel de réchauffement. L'étude sur les normes d'efficacité énergétique de différents frigorigènes sera entreprise et d'autres travaux de recherche seront également réalisés sur l'impact environnemental d'appareils utilisant différents frigorigènes à des différents ratios d'efficacité énergétique en mettant au point des méthodes d'étude d'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie de l'appareil. CHEAA poursuivra son soutien et son assistance à la mise en œuvre et à la gestion du projet.

83. BCEE/MPE continuera à sélectionner les entreprises adéquates du secteur CI pour les projets de reconversion; des contrats devraient être signés pour l'élimination d'au moins 800 tm (44,0 tonnes PAO) de HCFC-22 dans le secteur CI au plus tard en avril 2015 chez 5 entreprises tout au plus. L'ONUDI a fourni des informations sur des candidats potentiels en lien avec la proposition. Le budget et les activités de la quatrième tranche figurent au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Budget de la quatrième tranche du plan sectoriel RAC en Chine

Activité	Budget (\$US)
Reconversion d'un maximum de 5 entreprises de CI pour éliminer au moins 800 tm de HCFC-22.	7 500 000
Activités d'assistance technique, R&D	836 000
Mise en œuvre et gestion de projet	818 125
Imprévus	470 875
Total	9 625 000

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**OBSERVATIONS**Consommation de HCFC et réduction de la consommation

84. Le tableau 3 ci-dessous présente la consommation de HCFC-22 dans le secteur CI¹¹. En 2013, la consommation était de 68 900 tm (3 789,5 tonnes PAO), et était inférieure à la consommation maximale autorisée, qui est de 74 700 tm (4 108,5 tonnes PAO) pour le secteur CI. Cette réduction peut être

¹¹ Ces chiffres sont fournis à titre estimatif parce que la distribution du HCFC-22 aux différents secteurs ne peut être comptabilisée avec exactitude.

attribuée aux reconversions parachevées dans six entreprises du secteur CI, avec des volumes de 3 073 tm (169 tonnes PAO) de HCFC-22.

Tableau 3. Consommation de HCFC par le secteur RAC

Secteur RAC		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Consommation réelle*	tm	71 500	77 900	74 700	72 600	68 900	s.o.	s.o.
	tonnes PAO	3 932,5	4 284,5	4 108,5	3 993,0	3 789,5	s.o.	s.o.
Consommation maximale admissible**	tm	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	74 700	74 700	67 230
	tonnes PAO	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4 108,5	4 108,5	3 697,7
Objectif d'élimination	tm	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3 200	0	7 470**
	tonnes PAO					176	0	410,9**

* Source: rapport de mise en œuvre du programme de pays.

** Selon l'Accord avec le Comité exécutif.

85. A l'heure actuelle, il existe 20 entreprises de CI consommant 8 056,1 tm de HCFC (443,08 tonnes PAO), et trois fabricants de compresseurs en cours de reconversion, dont le statut à mi-août 2014 est décrit au tableau 4 ci-dessus.

Tableau 4. Statut de reconversion des entreprises CI accompagnées actuellement

État de mise en œuvre	Entreprises	Consommation de HCFC (tm)	Date d'achèvement prévue
Entreprises reconverties	6	3 073,10	2 en octobre 2013 2 en avril 2014 2 en octobre 2014*
Équipement livré en totalité ou en partie	7	2 589,7	Décembre 2014
Plan d'achat bouclé et appel d'offres lancé	3	672,6	Juillet 2015
Appel d'offres achevé	3	1 191,10	Juillet 2015
Contrat signé	1	529,6	Juillet 2015
Total	20	8 056,1	

* En attente de vérification par le Bureau local de protection de l'environnement.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités

86. Des contrats ont été signés pour la conversion des chaînes de production correspondant à 85% de la consommation à éliminer; plan d'achat bouclé pour toutes ces reconversions. Le processus d'appel d'offres a été lancé pour 60% de la consommation à éliminer; les contrats avec les fournisseurs sont conclus pour 24% du volume d'élimination.

87. Dans ses réponses à des questions concernant les reconversions HC-290, l'ONUDI a indiqué que celles-ci progressaient et que plusieurs marchés affichent un intérêt pour ces produits; quelques dizaines de milliers d'unités devraient pouvoir être écoulées en 2015. Ceci est néanmoins conditionné par la mise en place des conditions nécessaires (ex.: normes applicables) pour accompagner la commercialisation de ces produits. Comme le Gouvernement de la Chine avance et finalise trois normes liées à l'utilisation du HC-290, des contrats pour le HC-290 sont conclus au même rythme que ceux qui optent pour le HFC-410a dans les entreprises à forte production.

88. Outre la « Norme de sécurité des appareils électroménagers et autres appareils électriques similaires - Conditions spécifiques pour les thermopompes, les climatiseurs et les déshumidificateurs » (GB4706.32), qui est entrée en vigueur en mai 2013 en Chine, CHEAA a également finalisé les normes de codes de sécurité pour l'installation et l'entretien des climatiseurs individuels à frigorigènes inflammables.

Niveau de décaissement de fonds et intérêts

89. Selon le rapport financier présenté au tableau 1 ci-dessus, le taux de décaissement des financements approuvés au titre de la troisième¹² tranche est supérieur au seuil de 20% nécessaire pour l'approbation de la tranche suivante. Le Secrétariat a également relevé que dans l'ensemble, les financements approuvés ont déjà été engagés dans des contrats entre le BCEE et les entreprises et que les paiements seront effectués à l'achèvement des calendriers de mise en œuvre. L'ONUDI a fait savoir que plusieurs entreprises sont en attente de leur versement qui interviendra à l'acquisition et à la livraison des équipements dans leurs usines, ajoutant que des décaissements supplémentaires d'environ 4,6 millions \$US devraient être effectués avant janvier 2015. Comme les reconversions progressent et un grand nombre d'entreprises devraient achever leurs projets en 2015, le niveau de décaissement du BCEE aux bénéficiaires finaux sera plus élevé à la prochaine demande de tranche.

90. L'ONUDI a indiqué au Secrétariat que le BCEE a engrangé 76 806,23 \$US au titre d'intérêts sur les fonds transférés au BCEE par l'ONUDI, pour le plan du secteur CI, dont 10 015,72 \$US au 31 décembre 2012 et 66 790,51 \$US au 31 décembre 2013. Le montant de l'intérêt pour l'année 2012, qui a été communiqué à cette réunion, est légèrement supérieur à celui communiqué lors de la présentation de la dernière tranche et qui a été par la suite compensé à la 71^e réunion (9 512,60 \$US). Ainsi, la différence de 503,12 \$US sera ajoutée au montant de 66 790,51 \$US (sur l'intérêt couru en 2013) et compensée sur les virements futurs à l'ONUDI.

Conclusion

91. Le Secrétariat a noté que la mise en œuvre dans le secteur des climatiseurs individuels (CI) continue de progresser de façon satisfaisante avec 20 entreprises actuellement en cours de reconversion à la technologie à base de HCFC afin d'éliminer la consommation de 8 056 tm (443,1 tonnes PAO) de HCFC-22. Six de ces entreprises ont achevé leur reconversion, ce qui a résulté en l'élimination de 3 037 tm (167 tonnes PAO) jusqu'à octobre 2014, le reste devant être achevé au plus tard en juillet 2015. Le taux global de décaissement est de 29%, et la majorité des fonds sont déjà engagés sur des contrats en cours avec des entreprises et le BCEE devrait procéder à des paiements additionnels aux entreprises une fois qu'elles auront atteint leurs échéances de mise en œuvre. Le Secrétariat continuera de surveiller les niveaux de décaissement des tranches antérieures jusqu'à la présentation de la prochaine demande de tranche. Compte tenu des progrès enregistrés et des entreprises nouvellement identifiées, le Secrétariat recommande l'approbation de la quatrième tranche.

RECOMMANDATION

92. Le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- (a) Prendre note du rapport d'étape sur l'exécution de la troisième tranche de la phase I du plan du secteur des climatiseurs individuels (CI) pour la Chine;
- (b) Décider d'approuver ou pas la troisième tranche de la phase I du plan du secteur CI, pour la Chine, et les plan de mise en œuvre correspondants à la tranche 2015, au montant de 9 625 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence au montant de 673 750 \$US pour l'ONUDI; et

¹² Comme cela a été confirmé par la décision 71/29(a), la satisfaction de l'exigence du seuil de 20% de décaissement doit être établie en termes de taux de décaissements faits aux bénéficiaires finaux.

- (c) Demander au Trésorier de compenser les virements futurs à l'ONUDI au montant de 67 293,63 \$US, représentant les intérêts supplémentaires courus pour le Gouvernement de la Chine en 2012 ainsi que les intérêts courus jusqu'au 31 décembre 2013, sur les fonds déjà décaissés pour la mise en œuvre du plan du secteur CI de la Chine, conformément à la décision 69/24.

Chine: Plan sectoriel d'élimination du bromure de méthyle (Phase IV) (ONUDI)

Introduction

93. Agissant pour le compte du Gouvernement de la Chine, l'ONUDI a soumis à la 72^e réunion son rapport d'étape relatif à la phase III du plan sectoriel d'élimination de la production du bromure de méthyle (BM) pour la période 2011-2013 ainsi que les rapports de vérification de la production du BM pour les utilisations¹³ réglementées (2011 à 2013) et en tant qu'agent intermédiaire (2010 à 2012) en Chine. Le décaissement de 1 790 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence de l'ordre de 134 000 \$US pour la phase IV (2014-2015) a été également demandé.

94. A l'issue d'une discussion, le Comité exécutif a noté - entre autres - que le Gouvernement de la Chine continuera à utiliser les reliquats existants pour mener des activités d'élimination de la production de BM et a reporté à la 73^e réunion l'examen de la quatrième tranche du plan sectoriel de l'élimination de la production de MB (décision 72/29(b) et (c)).

95. Conformément à la décision 72/29(c), l'ONUDI a soumis à nouveau, à la 73^e réunion, une demande pour la phase IV du plan sectoriel de production du BM pour la Chine. L'ONUDI a également soumis de nouveau son rapport d'étape relatif à la phase III du plan sectoriel d'élimination de la production du bromure de méthyle (BM) pour la période 2011-2013 ainsi que les rapports de vérification de la production du BM pour les utilisations réglementées (2011 à 2013) et en tant qu'agent intermédiaire (2010 à 2012) en Chine. L'information concernant ces sujets est la même que celle fournie dans le document soumis à la 72^e réunion¹⁴. La section ci-dessous contient un résumé de ces sujets.

Contexte

96. Lors de sa 47^e réunion, le Comité exécutif avait approuvé le plan sectoriel d'élimination de la production du BM avec un calendrier d'exécution jusqu'à l'élimination finale au 1^{er} janvier 2015, au coût total de 9 790 000 \$US plus les frais d'appui pour l'ONUDI.

97. Le Gouvernement de la Chine a communiqué, conformément à l'Article 7 du Protocole de Montréal, une production totale de 100 tonnes PAO de BM en 2013, soit le même volume que celui autorisé par son Accord avec le Comité exécutif. La production maximale autorisée de BM pour 2014 s'élève à 50 tonnes PAO. Le quota cumulé de production de BM communiqué par le Gouvernement est de 50 tonnes PAO en 2014 et de 0 tonne PAO pour 2015, sauf pour les dérogations pour utilisations critiques, le cas échéant, et sera réparti de façon proportionnelle entre les trois producteurs de BM suivant la pratique établie.

¹³ En vertu du Protocole de Montréal, la Chine devrait réduire la production et la consommation de BM de 20% par rapport au niveau moyen de 1995-1998, au 1^{er} janvier 2005, respecter ce niveau de réduction pour les années 2005 - 2014 puis arriver à une production nulle au 1^{er} janvier 2015 (sauf pour les applications de quarantaine, de pré-expédition (QPS), comme agent intermédiaire et pour d'autres utilisations critiques). Rien ne limite l'affectation de la production à la consommation interne au titre de dérogation d'utilisations critiques (DUC) comme c'était le cas avec l'accord du secteur de production des CFC s'agissant des dérogations pour utilisations essentielles (DUE). La Chine exporte actuellement du BM vers de nombreux pays.

¹⁴ Paragraphes 33 à 43 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/24.

Rapport périodique 2011-2013

98. Des contrats de compensation ont été conclus et les fonds ont été décaissés aux trois producteurs de BM. En mai 2009, le Gouvernement de la Chine avait introduit des règles pour les utilisations du BM en tant qu'agent intermédiaire. Le BCEE/MPE a prévu une vérification sur site chez les principaux utilisateurs de BM comme agent intermédiaire, en 2013, pour garantir l'application correcte du BM en tant qu'agent intermédiaire. Le Groupe de travail spécial (GTS) du BCEE/MPE a rédigé une réglementation de contrôle destinée aux producteurs de BM, relevant notamment:

- (a) Des contrats avec les producteurs de BM ont été préparés par le GTS précisant que les producteurs doivent produire dans les limites de leurs capacités de référence, produire pour les utilisations réglementées en respectant les quotas arrêtés et mener leurs activités de production, de distribution et de commercialisation conformément à la législation nationale en vigueur; BCEE/MPE versera la compensation en se basant sur la vérification devant être menée au début de l'année 2014;
- (b) Seuls les utilisateurs et les distributeurs qualifiés peuvent s'approvisionner en BM chez les producteurs en concluant des contrats individuels avec chaque client;
- (c) Les ventes de BM ne sont considérées comme des QPS que si le producteur dispose de la licence de fumigation délivrée par l'Administration centrale de la quarantaine, de la supervision et de l'inspection (AQSIQ) ou par les Bureaux régionaux de supervision; et
- (d) Les producteurs ne peuvent vendre du BM qu'aux seuls utilisateurs qualifiés qui s'en servent comme agent intermédiaire et qui sont inscrits par le BCEE/MPE et qui communiquent leurs chiffres de production et de ventes tous les trimestres.

99. Le Gouvernement a recruté une équipe d'experts pour superviser les utilisation du BM en tant qu'agent intermédiaire; mécanisme de coordination avec AQSIQ pour renforcer le contrôle et la gestion par l'État de la consommation de BM destiné aux utilisations en QPS; l'entreposage des stocks de BM dans les entrepôts à grain; une enquête sur les utilisateurs du BM comme agent intermédiaire; la mise en œuvre d'un projet d'assistance technique pour aider le Ministère de l'agriculture et les bureaux locaux d'agriculture à éliminer l'utilisation du BM dans le secteur du gingembre. Aucune nouvelle politique de production du BM n'a été introduite.

Rapports de vérification

100. La vérification de matières premières utilisées comme agent intermédiaire a été effectuée entre le 14 octobre et le 10 novembre 2013 afin de vérifier les chiffres de vente du BM fournis par les utilisateurs finaux de l'agent intermédiaire contre ceux des producteurs de BM; analyse et vérification des applications effectives du BM en tant qu'agent intermédiaire en inspectant les processus de production, les technologies utilisées, les usines, les stocks et les fuites; et confirmation que les entreprises de production et de consommation du BM respectent les lois et les règles. L'équipe de vérification a conclu que le volume de BM consommé comme agent intermédiaire était de 1 661 tm en 2010, 1 194 tm en 2011 et 1 907 tm en 2012. Pour ce qui concerne les 22 entreprises inspectées, elles sont toutes légalement établies; ont tenu des registres conformes; les quantités de BM qu'elles avaient acquies ont fait l'objet de vérification par rapport aux volumes des ventes communiqués par les entreprises de production; leurs carnets de facture ont fait l'objet d'une vérification par rapport aux entreprises de production; respectent scrupuleusement la réglementation pertinente et s'interdisent de revendre ou d'utiliser le BM à d'autres fins; et disposent de processus de production qui garantissent que tout le BM est consommé durant la fabrication du produit final.

101. La vérification des utilisations contrôlées de BM pour faire l'audit de production et de vente dans trois entreprises qui fabriquent du BM a été réalisée par une équipe d'experts techniques et financiers du 10 au 19 février 2014. L'équipe de vérification est arrivée à la conclusion qu'aucune des trois entreprises, ni l'ensemble du secteur productif, n'a affiché des utilisations réglementées de BM supérieures au quotas; toutes les entreprises disposent de certificats de qualifications qui leur sont délivrés par le bureau/département provincial d'inspection et de quarantaine; que toutes les entreprises figurent sur la liste des entreprises inscrites au Ministère de la protection de l'environnement; et qu'aucune entreprise n'a réalisé de nouvelles constructions, rénovations ou élargissements ni n'a introduit des changements à ses équipements ou procédés de production.

Décaissement de fonds

102. Le tableau 1 livre les fonds approuvés et décaissés, au 31 décembre 2013, tels que soumis à la 72^e et à la 73^e réunions.

Tableau 1. Comparaison des fonds approuvés et décaissés tirés du plan du secteur de production du BM en Chine (\$US)

Éléments	Dépenses présentées à	
	la 72 ^e réunion	la 73 ^e réunion
Fonds approuvés hormis la dernière tranche	8 000 000	8 000 000
Compensation aux producteurs de BM pour la période 2005-2013	2 704 030	2 704 030
Assistance technique 2005/2007	65 783	
Assistance technique 2008/2010	85 265	
Recensement des utilisateurs du BM comme agent intermédiaire	54 000	54 000
Vérification à trois producteurs de BM, honoraires d'experts et frais de mission	24 869	
Vérifications de projet, gestion de l'agent intermédiaire, honoraires des experts, etc.		100 428
Contrôle et supervision (QPS) (AQSIQ)	0	
Promotion d'alternatives au BM (AQSIQ et Ministère de l'agriculture)	0	
Programme de formation	0	
Élimination du BM conservés dans les entrepôts à grain	153 000	156 438
Audit 2007/2010/2014 (20 ,000 \$US par an) par l'ONUDI	60 000	60 000
Consultants internationaux (services techniques relatifs aux nématodes à galles sur les cultures de gingembre) (par l'ONUDI)	200 000	200 000
Total partiel des dépenses	3 346 947	3 274 896
Solde de la période 2005-2013	4 653 053	4 725 104
Dernière demande de tranche	1 790 000	1 790 000
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES APRES 2014	6 443 053	6 515 104

Plan de travail et budget 2014-2015

103. Le tableau 2 illustre le plan de travail et le budget pour la tranche 2014-2015 (dernière tranche) tels que soumis à la 72^e et à la 73^e réunions. La date d'achèvement du projet est fixée au 31 décembre 2018, la dernière tranche étant effective de 2014 à 2018.

Tableau 2. Budget du plan de travail de la dernière tranche du plan sectoriel du BM en Chine (\$US)

Éléments	Dernière tranche soumise à	
	la 72 ^e réunion	la 73 ^e réunion
Activités AQSIQ 2014-2015 (engagées)*	1 950 000	2 000 000
- Évaluation et recherche sur les alternatives et les technologies de captage dans le secteur QPS	1 200 000	
- Formation et diffusion pour la supervision et la gestion des QPS	190 000	
- Système informatique de gestion de la consommation des QPS	300 000	
- Visite d'étude sur les alternatives QPS	190 000	
- Évaluation du système juridique pour la gestion des QPS	70 000	
Compensation aux trois producteurs (engagée)	800 000	1 140 000
Compensation finale aux producteurs de BM (prime unique de compensation) (engagée)	0	1 850 000
TOTAL PARTIEL DES FONDS ENGAGÉS PAR LE BCEE	2 750 000	4 990 000
Développement de technologies alternatives au BM	1 270 000	
Enregistrement des alternatives au BM		1 000 000
Contrôle et supervision	320 000	240 000
Sensibilisation (formation, réunions et publicité) **	240 000	70 000
Vérification et audit*	240 000	150 000
Audit de l'ONUDI en 2016		20 000
Rapport d'achèvement de projet	0	190 000
Renforcement des capacités	1 270 000	
Groupes d'experts	130 000	
Consultants internationaux	220 000	90 000
TOTAL PARTIEL SOLDE NON DÉPENSÉ POUR APRÈS 2014	3 690 000	1 520 000
NON ALLOUÉS	3 053	5 104
BUDGET TOTAL	6 443 053	6 515 104

* L'écart de 50 000 \$US résulte du coût effectif pour mener cinq activités par l'AQSIQ au moment de la signature du contrat en août 2014.

** Il s'agit d'activités à part dans le budget soumis à la 72^e réunion mais incluses avec les coûts de Contrôle et de supervision dans le budget soumis à la 73^e réunion.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Questions liées à la compensation des producteurs de BM

104. L'essentiel des fonds alloués à la compensation ont été décaissés même si à des niveaux différents que ceux escomptés.

105. Le Secrétariat a relevé que la compensation aux producteurs est passée de 800 000 \$US selon le budget soumis à la 72^e réunion à 2 990 000 \$US dont une prime unique et définitive de 1 850 000 \$US soumis à la 73^e réunion. Ainsi, le montant global à payer aux trois producteurs s'élève à 5 694 030 \$US. Sur ce point, l'ONUDI a indiqué que les fonds à payer aux producteurs de BM sont inférieurs au montant de 8 490 000 \$US convenu dans le document de projet. Elle a ajouté que compte tenu de la souplesse maximale prévue dans l'Accord avec le Comité exécutif, et les négociations avec les trois producteurs de BM, le BCEE a décidé d'accorder un paiement final de 1 850 000 \$US (tableau 3). Le terme « prime » utilisé dans le document de projet peut induire en erreur puisqu'il s'agit d'un versement unique, convenu avec les producteurs, afin de ramener la compensation effective (\$US/tonne PAO) à une valeur proche de ce qui a été convenu.

Tableau 3. Les paiements aux producteurs de BM ont été convenus sur la base d'une compensation proportionnelle

Entreprise	Compensation (en \$US)					Participation locale (%)
	2005/2013	2014/2015	Finale	Total	Par tonne	
Lianyungang Dead Sea Bromine Co. Ltd.*	1 382 453	582 832	945 825	2 911 110	5 186	40
Linhai Jianxin Chemical Co. Ltd.	1 021 045	430 465	698 562	2 150 073	12 965	100
Changyi Chemical Factory	300 532	126 703	205 613	632 847	12 965	100
Total	2 704 030	1 140 000	1 850 000	5 694 030	7 338	

* Le niveau de compensation tient compte des 40% de participation locale.

Questions liées aux activités d'assistance technique

106. Deux activités d'assistance technique ont été mises en œuvre mais elles n'ont pas été incluses dans le plan de travail 2011-2013. L'une concernait l'élimination de 19,23 tonnes métriques (11,56 tonnes PAO) de BM contaminé stocké dans l'entrepôt à grain (au coût de 153 000 \$US) et qui a été considérée comme une solution économique. L'autre portait sur une étude sur l'isolation, l'identification, l'évaluation et le contrôle des nématodes à galles dans les cultures du gingembre (au coût de 200 000 \$US), liée au secteur de la consommation et non pas celui de la production. Dans sa réponse, l'ONUDI que l'activité entre dans le cadre de la décision 61/18(b)(v)¹⁵ pour laquelle l'évaluation du plan d'élimination en cours du BM et la mise sur pied d'une équipe d'experts techniques ont été approuvées.

107. Néanmoins, le Secrétariat note que la décision 61/18(b)(v) a été prise sur une demande de l'ONUDI et du Gouvernement de la Chine pour transférer le solde non engagé destiné à compenser le manque à gagner et le coût de la main-d'œuvre des producteurs de BM (soit 1 873 559 \$US) au volet d'assistance technique pour le renforcement des capacités institutionnelles; évaluation des systèmes juridiques pour les utilisations en tant qu'agent intermédiaire et QPS; la collecte de données sur la consommation de BM en tant qu'agent intermédiaire ou pour usage QPS; mise au point d'une stratégie de développement pour les utilisations QPS et en tant qu'agent intermédiaire; l'évaluation des plans d'élimination du BM en cours d'exécution; la constitution d'une équipe d'experts techniques; et une enquête et la supervision des négociants en BM¹⁶.

108. Comme il reste un reliquat de 1,52 million de \$US pour les activités qui ne sont pas considérées comme 'différentielles', le Secrétariat s'est renseigné pour savoir si d'autres activités admissibles avaient été prises en compte, telles que: l'arrêt de la production; la fermeture de la chaîne d'emballage des carters dans les entreprises produisant du BM destiné aux utilisations réglementées dans la fumigation des sols et qui pourrait assurer éventuellement la conformité si le produit est emballé dans des citernes pour utilisation en QPS; l'atténuation des conséquences environnementales négatives dues à la réduction de la production pour des utilisations réglementées; et/ou une plus grande efficacité des usines de production et renforcement des conséquences environnementales collatérales pour la poursuite de la production de BM auparavant destiné aux utilisations réglementées. Dans sa réponse à ces suggestions de propositions, l'ONUDI a précisé que l'Accord relatif au plan du secteur de la production du BM n'a prévu la fermeture d'aucune entreprise de production; il n'existe à l'heure actuelle aucun projet de fermeture des chaînes de production du BM qui sont utilisées également pour les SPS, pour de petits volumes de produits; il n'y a aucun impact préjudiciable à l'environnement qui serait dû à la réduction des niveaux de production du BM et les producteurs ont amélioré, en permanence, leurs mesures de sécurité et d'efficacité et, par conséquent, il n'a plus besoin d'améliorations supplémentaires.

¹⁵ De prendre note des informations fournies sur la réaffectation des fonds de la première tranche pour l'assistance technique à l'accord sur le plan sectoriel pour la production de bromure de méthyle, en notant que les fonds fournis par le Fonds multilatéral devraient être directement mis en relation avec l'évaluation des données de l'article 7 et de préciser les utilisations du pays autres que celles destinées aux applications sanitaires et préalables à l'expédition (QPS).

¹⁶ Paragraphes 54 à 56 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/20/Add.1.

109. La tranche finale devra inclure des fonds s'élevant à 1 000 000 \$US pour l'enregistrement de substances chimiques de substitution au BM. A une demande pour clarifier comment ces fonds allaient bénéficier aux producteurs de BM qui ont déjà des marchés importants à l'exportation, l'ONUDI a répondu que ces fonds allaient servir à faciliter l'enregistrement de substances chimiques disponibles et bien testées mais qui n'ont pas été enregistrées, y compris le 1,3-dichloropropane, la chloropicrine, le dazomet et le métam-sodium; le disulfure de diméthyle et le fluorure de sulfuryle. Les fonds n'allaient pas être utilisés pour subventionner les entreprises qui désirent enregistrer ces substances chimiques mais plutôt pour prendre en charge les coûts des différents tests et essais (ex.: toxicologie, compatibilité et impact sur l'environnement) exigés pour les enregistrer comme pesticides avec les organismes publics compétents. Il sera fait appel aux équipes d'experts et aux unités d'assistance technique mises en place dans le cadre du plan d'élimination du BM pour mettre en œuvre cette activité. Les entreprises bénéficiaires seront choisies à l'issue d'un appel d'offres compétitif sur la base de leurs capacités techniques et financières à conduire le processus d'enregistrement. L'ONUDI estime que l'enregistrement de substances chimiques de substitution doit être facilité afin de permettre aux agriculteurs de bénéficier des diverses options de lutte contre les organismes terricoles nuisibles. En outre, le coût correspondant relève des efforts du Gouvernement de la Chine en faveur d'une élimination sans complications des utilisations réglementées du BM conformément aux modalités de mise en œuvre prévues dans l'Accord avec le Comité exécutif.

110. Le Secrétariat note que dans le cadre des projets d'élimination du BM, il n'a pas été prévu d'assistance financière pour l'enregistrement de substances chimiques de remplacement.

111. Lorsqu'elle a répondu à la demande relative à la somme de 190 000 \$US pour la production d'un rapport d'achèvement de projet impliquant trois producteurs, laquelle somme semblait trop élevée, l'ONUDI a expliqué que le rapport d'achèvement allait coûter 100 000 \$US et que la somme restante (90 000 \$US) allait servir à la publication, à la sensibilisation et à l'atelier de clôture. Elle a ajouté que 90 000 \$US destinés aux consultants internationaux allaient servir à soutenir les bonnes pratiques.

Conclusion

112. Le Secrétariat note que la production de BM, signalée en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal, au volume de 100 tonnes PAO en 2013 correspond à celle autorisée par l'Accord et que le Gouvernement avait arrêté des quotas de production de BM à hauteur de 50 tonnes PAO en 2014 et 0 tonne PAO pour 2015.

113. Il a également noté que durant la mise en œuvre du secteur de la production du BM, le financement approuvé par le Comité exécutif peut être utilisé de toute façon que la Chine estime propice pour éliminer de la manière la plus efficace la production de BM réglementé tant qu'elle est cohérente avec l'Accord et le mode de mise en œuvre prévu dans la proposition de projet de la Chine. Ceci étant, le Gouvernement de la Chine a convenu avec les trois producteurs de BM d'allouer 5 694 030 \$US au manque à gagner et aux coûts de main-d'œuvre et le reliquat de 4 095 970 \$US à diverses activités d'assistance technique et sur les questions de législation et de réglementation, la plupart desquelles ont déjà été réalisées.

114. Pour ce qui concerne les 22 entreprises inspectées, elles sont toutes légalement établies; ont tenu des registres conformes; les quantités de BM qu'elles avaient acquies ont fait l'objet de vérification par rapport aux volumes des ventes communiqués par les entreprises de production; leurs carnets de facture ont fait l'objet d'une vérification par rapport aux entreprises de production; respectent scrupuleusement la réglementation pertinente et s'interdisent de revendre ou d'utiliser le BM à d'autres fins; et disposent de processus de production qui garantissent que tout le BM est consommé durant la fabrication du produit final. L'équipe de vérification de la production du BM a confirmé, entre autres, que la production était dans les limites arrêtées par l'Accord et qu'il n'y avait eu de changement à la capacité ou au procédé de production. En outre, les équipes de vérification n'ont pas formulé de recommandations pour la période

2011-2013.

115. Ainsi, les critères d'approbation de la quatrième et dernière tranche du plan du secteur de la production du BM ont été satisfaits.

RECOMMANDATION

116. A la lumière des commentaires du Secrétariat, le Comité exécutif pourrait souhaiter:

- (a) Approuver la quatrième (et dernière) tranche du plan sectoriel pour l'élimination de la production du bromure de méthyle, et le plan de mise en œuvre de tranche pour la période 2014-2018, au montant de 1 790 000 \$US plus les frais d'appui d'agence de 134 000 \$US pour l'ONUDI, étant entendu que le Gouvernement de la Chine continuerait d'utiliser les reliquats existants pour mener des activités d'élimination de la production du BM, et que toutes les activités inscrites au projet soient achevées avant le 31 décembre 2018; et
- (b) Demander au Gouvernement de la Chine et à l'ONUDI de soumettre des rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan sectoriel d'élimination de la production du bromure de méthyle et le rapport d'achèvement de projet au Comité exécutif au plus tard à la première réunion en 2019.
